ONZIÈME ANNÉE. — N° 243 15 FEVRIER 1907 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

LE CATHOLICISME EXPÉRIMENTAL

Compte rendu de la Conférence de l'Athénée-Saint-Germain

Plusieurs de nos lecteurs m'ont fait l'amitié de me demander si je ne publierai pas la causerie que je fis, le 5 février dernier, sur l'invitation de M. l'abbé Galy, à l'Athénée-Saint-Germain. Mon Dieu non, je ne la publierai pas. La raison en est simple. Je ne l'ai pas écrite. Je ne soupçonnais point, d'ailleurs, que cette causerie susciterait la curiosité sympathique qu'elle a provoquée, et dont je demeure à la fois très flatté et très confus...

Faute de mieux, puisqu'on semble le désirer, je vais essayer d'en faire un résumé.

J'ai débuté à peu près en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

« Je vous dois d'abord une explication... Vous « avez dû trouver bien gros, bien rébarbatif, bien « prétentieux peut-être aussi, le titre sous lequel « cette causerie a été annoncée : Catholicisme « Expérimental !... Cela semblerait vouloir dire « que les vérités révélées ont besoin d'être démon- « trées d'une certaine manière pour être crues. « Cela n'est pas ma pensée. Les dogmes sont les « dogmes... On y croit, il faut y croire, et ce n'est « pas une des moins grandes beautés du Catholi- « cisme que cette obligation imposée à notre intel- « ligence et à notre raison de s'humilier devant le « mystère... Vouloir démontrer les dogmes par les « procédés dont on se sert pour vérifier les hypo- « thèses scientifiques, ce serait, en quelque sorte, « admettre que les dogmes pourraient n'être pas « vrais. Cela, j'en ai peur, friserait l'hérésie... Or, « je m'empresse de le dire, je ne suis point héré- « tique.

« Aussi bien, voici ma pensée exacte. Mes « recherches, mes expériences, mes réflexions « m'ont amené à cette conclusion : Si un homme « dénué de religion, abandonné par la foi ou sim- « plement sceptique, mais sans parti pris, consent « à se livrer, avec un sens critique avisé, à l'étude « des faits psychiques, cet homme sera forcé, « à un moment donné, d'admettre la réalité de l'au- « delà. Bien plus, il devra reconnaître que cet au- « delà est peuplé d'êtres invisibles, doués d'intelli- « gence et de volonté, et, s'il est sincère, il ne « tardera pas à confesser que, de toutes les défini- « tions qu'on a proposées, la définition catholique « est celle qui correspond le mieux aux caractères « constatés de ces entités mystérieuses... »

Ayant ainsi délimité mon sujet, je dus avouer à mes auditeurs qu'il me serait bien difficile de le traiter à fond en une heure de causerie. Pour le traiter à fond, il m'aurait fallu, en effet, le temps d'exposer beaucoup de faits, le temps de les analyser, de les confronter... Je déclarai donc que je donnerais seulement un aperçu de ma thèse, que j'indiquerais seulement une méthode, et, pour le faire avec le moins d'aridité possible, je proposai aux assistants de leur raconter les premières étapes du voyage d'exploration que, depuis tantôt douze ans, j'ai entrepris sur cette terre étrange et si peu connue qu'on appelle le merveilleux.

⁂

Je racontai d'abord dans quelles circonstances piquantes, je découvris, au commencement de l'année 1896, la Voyante de la rue de Paradis. Ce

serait trop long à reproduire. Je passe. J'indiquai ensuite quelques-unes des prédictions qu'elle fit alors et qui se réalisèrent. Je ne manquai pas d'indiquer également celles qui ne se réalisèrent point ou qui furent contredites par les événements. Parmi celles qui se réalisèrent, je citai naturellement la plus fameuse.

Dans les premiers jours de 1896, Mlle Couédon, qui avait toujours refusé d'aller... comment dirai-je ? vaticiner en ville, consentit, pour la première fois (et je crois aussi que ce fut la dernière fois), à se rendre chez Mme de Maillé. Là, entre autres prédictions, elle formula celle-ci :

Près des Champs-Elysées,
Je vois un endroit pas élevé,
Qui n'est pas pour la piété,
Mais qui en est approché
Dans un but de charité
Qui n'est pas la vérité...
Je vois le feu s'élever
Et les gens hurler.
Des chairs grillées,
Des corps calcinés,
J'en vois comme par pelletées.

Elle ajouta que toutes les personnes présentes seraient épargnées. Parmi ces personnes, citons la marquise d'Anglade, la comtesse de Virieu, les comtes de Divonne, le vicomte de Fleury. M. le vicomte de Fleury, sceptique, se mit à dire : « Oh ! c'est pour nous flatter. »

Un an plus tard, au commencement de mai 1897, eut lieu la catastrophe du Bazar de la Charité. Il est bien certain qu'en lisant cette prophétie, personne n'eût pu, avant l'événement, imaginer le lieu, ni la date du sinistre. C'est le propre des prophéties de ne pouvoir s'interpréter avec exactitude, à l'avance, mais de s'ajuster aux faits, quand ils sont accomplis, d'une manière absolument adéquate. On dirait que les prophéties ont moins pour but d'avertir les hommes de ce qui les menace, que de leur prouver que rien n'arrive qui n'ait été décidé d'avance par une volonté supérieure. Quoi qu'il en soit, il est certain que tous les mots de la prédiction faite chez Mme de Maillé s'adaptent à l'incendie du Bazar de la Charité et ne s'adaptent à aucune autre catastrophe survenue depuis.

Ceci dit, comme j'avais promis d'indiquer, chemin faisant, les remarques utiles à ma conclusion, je priai l'assistance de retenir ces deux points :

1° Mlle Couédon se trompe parfois dans ses prédictions : il faut donc écarter l'hypothèse d'une inspiration d'ordre divin ;

2° Malgré ses erreurs fréquentes, il est indéniable que, souvent, et notamment en une circonstance presque solennelle, elle a annoncé des faits qui se sont réalisés, sans qu'il soit possible, étant donné la précision des détails, de croire à de simples coïncidences.

⁂

Après avoir parlé des prédictions de Mlle Couédon, je parlai des événements de Tilly-sur-Seulles.

Je décrivis d'abord les vingt-huit apparitions dont furent favorisées les enfants et les religieuses de l'Ecole. Ces vingt-huit apparitions forment, à mon avis, un tout complet. On se souvient, en effet, qu'au moment où, pour la vingt-huitième fois, la « Vierge » leur apparaissait, les enfants lui demandèrent de leur faire connaître ce qu'elle désirait. Cette prière à peine faite, une immense basilique se dessina dans le ciel et, à partir de ce jour, les enfants de l'Ecole ne virent plus rien...

« Je ne parle de ces premières apparitions, ajoutai-je, que pour mémoire. De tels faits, par leurs caractères, sont en dehors de la science vulgaire. C'est à l'Eglise, et à l'Eglise seule, à se prononcer à leur sujet. Tant qu'elle ne le fera pas, nous n'avons qu'à nous résigner à attendre, en gardant nos espérances. »

Mais, ces apparitions de l'Ecole des sœurs, qui constituent le fait initial des événements de Tilly, fait qui, en quelque sorte, se suffit à lui-même, a été accompagné et suivi d'une foule d'autres phénomènes, dont l'étude et la discussion nous sont permises.

Arrivé à ce point de mon récit, je fis, de mon mieux, le tableau de la prodigieuse floraison de merveilleux qui, pendant des années, s'épanouit autour de l'ormeau du Champ Lepetit. Je renvoie, pour cette partie de ma causerie, les lecteurs à mes brochures et à la collection de l'*Echo du Merveilleux*.

Qu'il me suffise de noter que je retins spécialement les faits suivants, dont j'ai été le témoin personnel ou pour lesquels j'ai recueilli un tel nombre

de témoignages sérieux, qu'il est impossible de douter de leur réalité :

1° Les visions de Marie Martel, relatives à la mort de sœur Marie de la Nativité (Voir l'*Echo du Merveilleux* du 15 mai 1897).

2° La vision de Marie Martel, à laquelle j'assistai, au cours de laquelle elle prononça ces mots : « O ma Mère, arrêtez le bras de votre Fils », et qui eut lieu à l'heure même, à l'heure exacte où se produisait l'incendie du bazar de la Charité.

3° Le phénomène de la pluie qui ne mouille pas.

4° Les constatations du docteur Hamaide, établissant qu'au cours de ses extases, Marie Martel était parfois renseignée par sa vision sur des faits dont elle ne pouvait par elle-même avoir connaissance.

5° La reproduction de l'apparition sur la partie colorée de l'œil des voyantes.

L'exposé et l'analyse de ces faits terminés, je priai l'assistance de vouloir bien retenir qu'ils ne pouvaient s'expliquer que par l'intervention d'une intelligence et d'une volonté extra-normales, dont le but paraissait être surtout de déconcerter et d'étonner.

***

Je continuai :

« Ces faits que je viens de vous décrire, je les « avais plutôt considérés en *reporter*. Pourtant, ils « ne laissaient pas d'éveiller en moi un ardent désir « de me les expliquer. Deux choses me paraissaient probables : 1° l'existence d'une force, d'un « fluide, d'une radiation, d'une substance qui servait, en quelque manière, de substratum aux phénomènes ; 2° l'intervention de personnalités invisibles. Mais ce n'étaient là que des suppositions. « Je voulus essayer de les vérifier expérimentalement... Je me dis que, peut-être, cette vérification serait possible si j'avais assez de patience « pour remonter du simple au composé... Et je « me mis en quête d'un *sujet*, d'un *médium*, avec « lequel j'essaierais, dans des conditions de contrôle parfait, de reproduire quelques-uns des « phénomènes dont j'avais été témoin. Le hasard « me servit à souhait. »

Il y eut, en effet, vers cette époque une « maison hantée » à Yzeures, près Poitiers. Les phénomènes les plus troublants s'étaient produits dans cette maison. Ils avaient pris des proportions si désobligeantes, que le locataire, M. Sabourault, avait dû quitter le pays, avec sa famille. Il était venu à Paris pour chercher du travail. Je me mis en relations avec lui.

M. Sabourault avait une fille, âgée d'une douzaine d'années, Renée. Je soupçonnai déjà, comme je l'ai maintes fois vérifié depuis, que les phénomènes de hantise étaient liés à la présence d'un ou de plusieurs médiums. A n'en pas douter, Renée était la cause, ou, du moins, l'occasion inconsciente des phénomènes déplorables dont les siens avaient été les victimes...

Ce qui me le faisait supposer, c'est que j'avais, l'année précédente, étudié de près une autre maison hantée, la maison de Valence-en-Brie.

(Ici, je racontai succinctement les phénomènes dont je fus témoin dans cette localité, phénomènes qui cessèrent après l'intervention de l'abbé Schnebelin.)

Mais revenons à Renée Sabourault.

Cette enfant était douée d'une très grande puissance médianimique. Je pus, avec elle, exécuter, point par point, tous les articles du programme d'expériences que je m'étais tracé.

D'abord, j'obtins des phénomènes purement mécaniques, des *raps*, des coups frappés, des déplacements d'objets à distance, des augmentations de poids, une lévitation, des souffles froids, des émanations fluidiques. Ensuite, des conversations typtologiques fort curieuses...

Je rapportai l'une de ces conversations. (Ceux que cette étude intéresserait pourront la retrouver dans l'*Echo du Merveilleux* du 1er août 1897.) Il en résultait que l'esprit qui se manifestait était à la fois vaniteux, menteur et taquin.

Enfin, pour contrôler mes propres expériences par d'autres témoignages, je donnai lecture de relations rédigées par des hommes de savoir et de bonne foi qui, en d'autres circonstances, avaient pu comme moi constater *de visu* et *de auditu*, les mêmes phénomènes ou des phénomènes analogues.

Je rappelai, notamment, le très intéressant récit que M. l'abbé Gaffre a bien voulu nous donner dans nos précédents numéros.

Puis j'arrêtai là l'exposé des faits. Il me semblait que j'avais ainsi cité ce que j'appellerai les types principaux des divers phénomènes psychiques ou métapsychiques. Il me restait à conclure.

« Essayons maintenant, dis-je, de débrouiller « cet imbroglio de phénomènes, de mettre un peu « d'ordre dans ce chaos. Et précisons d'abord « quelques-unes des remarques que nous avons « faites au cours de notre voyage.

« La première observation, c'est qu'il existe une « force qui, dans la plupart des cas, sert à produire « les phénomènes, et une intelligence ou des intel- « ligences qui mettent cette force en œuvre. »

Pour ce qui est de la force, substance des faits, je me contentai d'indiquer l'hypothèse à laquelle je me suis provisoirement arrêté pour en expliquer la provenance. Mais j'indiquai seulement cette hypothèse en passant, me réservant, s'il y avait lieu, d'y revenir dans une autre causerie.

J'arrivai rapidement à la question des intelligences, des volontés qui se servent de cet agent pour se manifester.

J'envisageai d'abord les cas où les faits s'expliquent par l'intelligence et la volonté même du sujet, ensuite les cas où ils peuvent s'expliquer par l'intelligence et la volonté des assistants. Puis, je dégageai un certain nombre de faits absolument inexplicables si l'on n'admet point l'intervention d'intelligences extra-terrestres. Je noterai ces faits au cours des explications qui vont suivre.

« On peut, dis-je, réduire à trois hypsthèses principales les théories qu'on a proposées sur la nature de ces intelligences extra-terrestres : l'hypothèse spirite, l'hypothèse occultiste, l'hypothèse catholique.

Pour les spirites, les intelligences qui se manifestent sont des âmes de défunts, des désincarnés, qui ont gardé, plus ou moins, dans l'autre monde, les qualités et les défauts qui étaient les leurs durant leur existence corporelle.

Pour les occultistes, l'invisible est peuplé d'*élémentaires* ou d'*élémentaux*, série d'entités plus ou moins animalisés ou plus ou moins humanisés, qui correspondent à peu près à l'échelle des êtres vivants. Les occultistes croient en outre que la concentration des croyances et des volontés donnent naissance à des êtres collectifs momentanés. Ils expliquent ainsi la réalité objective des divinités païennes, par exemple. (Je résume *grosso modo*, mais je fus plus précis dans mon exposé.)

Quant à la doctrine catholique, elle enseigne que les anges sont les plus hautes intelligences créées, qu'il y a de bons et de mauvais anges, que les bons peuvent apparaître aux hommes avec la permission de Dieu, mais que le plus souvent ce sont les mauvais qui se manifestent à nous pour nous troubler, en usant de prestiges, véritables contrefaçons des miracles, — qu'en tout cas ce sont les mauvais seuls qui répondent à nos invocations. (Là encore, dans la hâte de ce compte rendu, je ne fais que grossièrement indiquer les principes.)

⁂

Appliquons ces théories aux faits.

La doctrine spirite n'en explique que quelques-uns. Elle n'explique pas, par exemple, qu'à un an de distance Mlle Couédon ait pu annoncer avec précision un événement comme l'incendie du Bazar de la Charité. Si, en effet, dans l'Invisible, les désincarnés n'ont pas d'autres facultés que celles qu'ils possédaient de leur vivant, il leur est impossible de prévoir l'avenir. Ils ne le pourraient faire qu'en se servant des connaissances acquises Or, si on peut, avec les données de l'astronomie, par exemple, calculer la venue, à heure fixe, d'une éclipse, il est impossible d'annoncer une catastrophe comme celle du Bazar de la Charité. La théorie spirite n'explique pas davantage des visions comme celles de Marie Martel. Surtout, elle ne rend pas compte de faits comme la reproduction de l'apparition sur les yeux des voyantes ou comme celui de la pluie qui ne mouille pas. On ne conçoit pas que des désincarnés, pour le plaisir d'étonner les vivants, réalisent des phénomènes aussi singuliers. On ne conçoit pas, d'ailleurs, qu'ils en aient le pouvoir, puisqu'avant leur désincarnation ils ne le possédaient pas.

La doctrine occultiste explique peut-être un plus grand nombre de faits. On peut imaginer que, parmi ces *élémentaux*, ces *élémentaires*, ou ces êtres collectifs créés et extériorisés par les foules humaines, il s'en trouve de mieux doués, au point de vue des facultés intellectuelles, que le commun des mortels et qui, par conséquent, soient capables de mettre en œuvre les forces, encore inconnues, de la nature. Mais, même si on accorde ce pouvoir à ces invisibles, il ne suffit pas à expliquer le besoin d'étonner, d'éblouir, de déconcerter, qu'on remarque au fond de quelques-uns des phénomènes que

nous avons décrits. Dans quel but, ces prédictions de catastrophes ? Dans quel but, cet étonnant phénomène de la pluie qui ne mouille pas ? Cela n'aurait de raison d'être que si ces êtres, dont parle l'occultisme, nourrissaient l'arrière-pensée de se faire adorer des hommes. Or, le besoin d'adoration, nulle part les occultistes ne le signalent comme un des caractères des êtres dont ils admettent l'existence.

Reste la doctrine catholique. On peut prendre un à un tous les phénomènes que nous avons décrits ; on peut même prendre un à un tous les phénomènes psychiques ou métapsychiques connus, on n'en trouvera aucun qui ne s'explique par les enseignements de l'Eglise.

Les prédictions, tantôt fausses, tantôt exactes, s'expliquent par ce fait que les anges, étant, comme nous l'avons dit, les plus grandes intelligences créées, possèdent des facultés que nous n'avons point, sans toutefois que ces facultés soient infaillibles.

Les phénomènes de la pluie qui ne mouille pas ou de la reproduction de la vision sur les yeux, prestiges évidents, en tout cas miracles inutiles, s'expliquent par le besoin de troubler les âmes, qui, dans la définition que donne l'Eglise, est le propre des anges déchus. La deuxième série des merveilles de Tilly s'expliquent de la même façon par le besoin de détourner les âmes du fait initial, de ces apparitions de l'Ecole, si pures, et qui portent leur enseignement en elles-mêmes, et par ce désir d'adoration, cette nostalgie du Ciel, qui, toujours d'après l'enseignement de l'Eglise, est un des traits fondamentaux du caractère de celui qu'elle appelle le menteur des menteurs...

Que dire encore ? On n'en finirait pas. Les taquineries, les méchancetés, les grossièretés, l'excessive susceptibilité, la vanité des êtres qui se manifestent dans les maisons hantées ne dénotent-elles pas, elles aussi, des traits de caractère, absolument conformes à la définition que le catholicisme nous donne des démons...

« Encore une fois, dis-je en terminant, tout cela « demanderait à être longuement déduit, copieuse« ment démontré. Je ne puis qu'indiquer des aper« çus, que donner à chacun le moyen de refaire « les expériences et les réflexions que j'ai faites « moi-même. Mais, si superficielles, si brèves « qu'aient été mes démonstrations, il me semble que « j'en ai assez dit cependant pour prouver l'exis« tence des esprits et pour montrer que ces esprits, « amoraux avant tout, ne sont ni les désincarnés « des spirites, ni les élémentaires ou les élémen« taux des occultistes. N'aurai-je établi que cela, « je n'aurais pas trop fait mentir mon titre, car « si j'ai établi cela, c'est bien réellement, et à peu « près comme M. Jourdain faisait de la prose, que « que nous avons fait ensemble, sans le vouloir, « sinon sans le savoir, du catholicisme expéri« mental. »

Telle est, très résumée, l'argumentation que j'ai développée à l'Athénée-Saint-Germain. J'ai bien peur qu'ainsi desséchée, déformée et réduite, elle ne donne qu'une idée bien imparfaite de la thèse que j'ai voulu soutenir.

GASTON MERY.

LE PROBLÈME DE L'AVIATION

résolu par les sciences psychiques.

A propos de son dernier article, notre directeur a reçu la lettre suivante :

Monsieur,

Dans l'*Echo du Merveilleux* du 1er février 1907, vous proposez une solution au problème de l'aviation, ou, plus modestement, si j'ai bien compris votre idée, vous présentez un postulatum fondé sur les faits d'expérience, lequel pourrait conduire à une solution.

Vous auriez dû dire qu'en principe (je ne dis pas pratiquement) le problème est résolu par tous les médiums qui font de la lévitation ou qui soulèvent en même temps qu'eux des objets quelconques, leur chaise, par exemple. L'histoire du Merveilleux est riche de faits semblables. Les chevauchées de sorcières dont on parle depuis si longtemps pourraient en ce sens être assimilées à de l'aviation aussi bizarre qu'artistique, avec un manche à balai en guise d'aéroplane. Elles sont, il est vrai, plutôt fabuleuses, hors du domaine de l'expérience, et de nature à exciter les rires des incrédules systématiques ; mais à ces rieurs malintentionnés on pourrait toujours répondre qu'il y a du vrai dans les belles fables.

Concédons-leur, toutefois, que s'il fallait montrer patte fourchue pour pratiquer l'aviation, ce serait un sport fermé à trop de gens. J'ajouterai que s'il suffisait d'être médium, le cercle s'élargirait bien davantage, mais encore ces privilégiés ne jouiraient-ils vrai-

ment de leur merveilleuse faculté que lorsqu'on aurait trouvé le moyen de les diriger eux-mêmes. La chose n'est pas impossible, à priori; j'en pourrais même citer des cas authentiques, mais cela nous entraînerait hors de notre sujet.

A l'heure actuelle, les conquérants de l'air sont en deux camps : les partisans du « plus lourd que l'air » et ceux du « moins lourd que l'air ». Vous, vous venez nous dire : Ne pourrait-on imaginer un troisième système, intermédiaire entre ces deux thèses? — Rien n'est plus licite, puisqu'entre deux points on peut toujours imaginer un point intermédiaire. Reste à savoir si votre système, très ingénieux et séduisant au premier abord, cadre avec lesfaits.

L'idéal de l'aviation c'est de réaliser l'oiseau, l'oiseau de haut vol, s'entend. Les aéroplanes, qui n'ont volé jusqu'ici que comme des oies grasses, en sont bien loin parce que trop lourds pour leurs moteurs, tout comme des oiseaux de basse-cour. La différence très grande qu'il y a entre une poule et un épervier au point de vue de la puissance de vol tient sans doute à des dispositions anatomiques différentes. La poule, par exemple, a les os épais et plein de moëlle; l'épervier a les os creux et minces. Ce sont de vrais tubes où il y a de l'air ou des gaz quelconques, que l'oiseau comprime ou raréfie à son gré. Il en peut être ainsi du moins. Par quel mécanisme? Aux zoologistes de le dire; mais ce qui me paraît dès à présent certain, c'est que l'épervier sait, par une certaine manœuvre, changer son poids spécifique. J'ai observé cette faculté dans des circonstances particulièrement probantes.

Trois jeunes éperviers élevés dans une cage où ils ne pouvaient développer leurs ailes, furent mis dans un panier pour être lâchés et tirés au fusil comme des pigeons. Ils avaient un peu plus de deux mois. Pour corser le mérite des tireurs — nous étions deux armés pour ce massacre — nous convînmes que les trois oiseaux seraient lâchés simultanément à trente mètres. Nous ne nous attendions pas à les voir voler et c'était, dans notre idée, la mort sans phrases pour ces gibiers de rapine. Bref, le panier fut placé au milieu d'une prairie et le couvercle soulevé au moyen d'une ficelle. Les jeunes éperviers s'élancèrent à peu près ensemble, les ailes étendues. L'un d'eux vola vers nous en tournoyant et fut tué raide. Les deux autres piquèrent en l'air comme des flèches, avec une rapidité telle que nous restâmes un instant surpris. Après cet instant nous ne pûmes que les saluer de trois coups de fusit. J'ai toujours pensé depuis que la force ascensionnelle de ces oiseaux, ne pouvant venir de l'habitude de voler, n'était due qu'à une faculté innée, héréditaire.

Cette expérience a malheureusement le grave défaut de ne pouvoir être répétée facilement : on n'a pas tous les jours une nichée d'éperviers à sa disposition, mais le fait est facile à observer sur d'autres oiseaux qui savent voler, tels que les pigeons voyageurs. Quand un pigeon adulte veut monter du sol sur un perchoir, il arrive souvent qu'il ne bat pas des ailes; il ne saute pas non plus, il monte simplement et n'use de ses ailes et de sa queue que pour prendre l'équilibre sur le perchoir. Il se transporte au moyen de sa faculté ascensionnelle.

L'homme peut-il songer à acquérir cette faculté à l'exercice? Pour le moment il est loin de compte. On a calculé que les ailes artificielles que pourrait mouvoir un athlète ne lui serviraient pas plus à voler qu'aux pingouins leurs moignons. Peut-être par sélections et entraînement méthodique obtiendrait-on une race d'hommes ayant des os moins lourds et des muscles plus puissants qui sauraient accélérer leur course en battant des ailes à la facon de l'autruche? L'avenir de l'aviation n'est certainement pas là.

Mais voici où votre notion du *moins pesant* et du *surpesant* viendrait à point pour donner à l'homme cette faculté ascensionnelle que possède l'oiseau de haut vol, et lui permettre d'évoluer en l'air à différentes hauteurs en faisant varier son poids spécifique. S'il en était ainsi, votre système réaliserait vraiment l'aviation : ajoutez-y la force de propulsion et des organes de direction et vous approchez très près de l'idéal-oiseau. Mais il me semble que les faits doivent être interprétés autrement que vous le faites.

Le problème reste ainsi posé : un médium qui comme tous les humains est privé des dispositions anatomiques qui donnent à l'oiseau sa faculté ascensionnelle, monte en l'air, cependant comme lui, dans certaines conditions et par ses propres moyens. Par quoi remplace-t-il donc cette faculté absente? Vous croyez qu'il ne s'agit pas d'une force *inconnue contrecarrant l'effet de la pesanteur*, mais plutôt d'une *modification de la force de la pesanteur elle-même*. Je vous avoue qu'au contraire la première proposition m'agrée davantage.

La pesanteur est la résultante de *toutes* les attractions et répulsions exercées sur un corps terrestre. Cette définition comprend toutes les forces connues et inconnues pouvant agir sur la masse des corps. Il y en a de constantes qui sont régies par la loi de Newton : il peut aussi y en avoir de variables, d'intermittentes. Les faits médianimiques semblent légitimer cette hypothèse, et tendent à faire croire que la force qui contrecarre dans certains cas celle de la pesanteur est précisément celle qu'on nomme fluidique ou média-

nimique. Ce ne serait donc pas une force *inconnue*, mais seulement mal connue, non expliquée. Après les belles expériences du colonel de Rochas, celles du Dr Le Bon ont déjà fait un peu de lumière sur la question. Ces dernières nous apprennent qu'une portion infime de matière, un atome, contient une somme d'énergie fantastique et qu'un agent physique, faible en apparence, tel un rayon de lumière, peut libérer cette énergie. Il suffirait donc, pour obtenir des forces colossales, que le médium possédât un de ces agents de qualité spéciale, capable de dissocier l'atome matériel. Les travaux de M. de Rochas tendent à faire croire que c'est sa propre substance que le médium dématérialise : je n'en citerai pour mémoire que les photographies d'effluves qu'il a obtenues. Je trouve là une explication relativement satisfaisante pour mon entendement. En cela je reste dans l'esprit scientifique, qui consiste à accueillir comme la plus approchée de la vérité la conception la plus commode jusqu'à plus ample informé, c'est-à-dire tant qu'on ne peut la remplacer par une meilleure. Je ne vois pas pourquoi il serait besoin de faire intervenir ici une transformation de force en une force opposée. Dans la lévitation une force, force psychique extériorisée, peut s'opposer sans transformation à une autre force qui est celle de la pesanteur. Nous restons dans les lois commodes de la mécanique. Il s'ensuivrait que la perte de poids subie par le médium pour produire ce travail, d'après la théorie même du Dr Le Bon, serait infinitésimale et inappréciable.

Vous dites cependant : « Lombroso, M. de Rochas, et je crois bien aussi, M. Guillaume de Fontenay ont constaté dans les séances de matérialisation obtenues avec Eusapia, qu'au moment où le phénomène se produisait, le médium perdait de son poids. La constatation a été vérifiée par des savants anglais. » Permettez... Ces messieurs n'ont pas pu constater que le médium perdait de son poids. Ils constataient seulement que la balance sur laquelle était placée Eusapia, équilibrée par une tare avant la transe, penchait du côté de la tare, dès que le phénomène se produisait. La rupture d'équilibre pouvait être causée tout aussi bien par l'entrée en jeu d'une force qui venait, ou s'ajouter à la tare ou bien s'appliquer au corps même du médium en sens contraire de la pesanteur, et ce peut être précisément la force extériorisée par Eusapia, la même qui fait léviter tous les médiums et leur permet de faire les déplacements d'objets sans contact. Quand un médium soulève une table, il ne change pas non plus le poids de la table, il lui oppose une force qui équilibre celle de la pesanteur dans toutes les positions que prend cette table.

Cette interprétation nous éloigne plus que la vôtre, au point de vue de l'aviation, de notre idéal-oiseau, puisque le médium peut à votre sens devenir *non pesant* ou *surpesant*, selon qu'il extériorise son propre fluide ou absorbe celui des êtres et des choses de son entourage ; tandis que je le suppose armé d'une force qu'il applique dans un sens ou dans un autre, suivant les cas. Ma façon de voir en fait un producteur de force, un moteur, et s'il fait de l'aviation avec ses moyens naturels, c'est un champion du plus lourd que l'air.

Quoi qu'il en soit, la solution pratique du problème de l'aviation courrait le risque de n'être jamais trouvée s'il fallait pour moteur un médium, pris dans mon sens ou dans le vôtre. Il faudra trouver un agent plus maniable pour libérer l'énergie intra atomique. Ensuite, les ingénieurs ne seront pas longtemps embarrassés pour nous construire des appareils confortables où l'on aura plus d'aises que Barbicane et ses compagnons dans le boulet rêvé par Jules Verne. L'expérience nous a montré plus d'une fois déjà que les rêves les plus hardis de ce cerveau génial sont comme les belles fables : on y trouve toujours en cherchant bien une part de vérité. Espérons donc ; on a vu parfois se réaliser de grands espoirs fondés sur des bases encore plus fragiles.

Maintenant, Monsieur, pour excuser cette longue lettre, je vous avouerai que ce n'est pas la première fois que je songe à vous écrire. Je m'étonne même que ce soit pour n'être pas de votre avis que je m'y décide aujourd'hui ; car d'habitude mes façons de voir s'accommodent parfaitement des vôtres toujours largement tolérantes et éclectiques. Je suis un vieil adepte qui ne pratique plus guère. Je passe ce que mon métier me laisse de loisirs à ergoter sur ce que font et disent les autres. Permettez-moi de vous exprimer mon admiration pour vous qui êtes toujours sur la brèche sans perdre jamais ni l'ardeur ni la tête sur ce terrain du merveilleux, fertile en embûches, et veuillez agréer mes sentiments les meilleurs. J. D.

Moisson-la-Rivière (Loire-Inférieure), 2 février 1907.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Le vieux moujik d'Anna Karénine.*

Le Théâtre Antoine vient de jouer avec succès une pièce fort intéressante tirée par M. Edouard Guiraud, du célèbre roman de Tolstoï, *Anna Karénine*.

J'ai vu avec curiosité que M. Guiraud avait conservé la prévision singulière prêtée par M. Tolstoï à son héroïne : le vieux petit moujik, marmottant d'un air fâché des mots, dans sa longue barbe, qu'elle a vu se

pencher sur elle, dans un affreux cauchemar. Et plus tard, quand Anna se jette sous le train qui emporte Wronsky, Tolstoï nous montre un vieux petit homme vêtu en moujik, avec une longue barbe et un air irrité, qui se penche de la locomotive pour voir ce qui arrive, le motif du cahot.

Ce détail curieux s'encadre moins bien, d'ailleurs, dans la pièce que dans le roman. Anna Karénine raconte son cauchemar au premier acte, dans le salon de sa belle-sœur ; les gens qui racontent leurs rêves dans un salon sont toujours un peu ridicules. Et à la fin, pour ramener le moujik, M. Guiraud imagine qu'elle le voit, dans son délire, quand elle va et vient dans le palais avant d'aller se jeter sur les rails. Ce qui change le caractère du fait.

Ces cas de prévision, de vision anticipée, sont fréquents. L'*Echo* en a cité plusieurs, et fourni l'explication qui est que l'âme échappée au joug du temps voit aussi aisément les choses du futur que celles du passé, termes abolis.

Un fait de prévision qui s'appuie du nom illustre de Paul Bourget est celui-ci :

Bourget devait aller avec Maupassant visiter l'hôpital de Lourcine, où enseignait le Dr Martineau. Il dit à Maupassant, qui venait le prendre :

« Je suis encore sous l'impression d'un rêve d'une intensité presque insupportable. J'ai vu, dans ce rêve, notre confrère Léon Chapron agonisant ; j'ai vu sa mort et toutes les circonstances de cette mort, la discussion de son remplacement dans les journaux, les circonstances de ses obsèques, avec une exactitude si parfaite qu'au réveil ce cauchemar me poursuivait comme une obsession. »

Maupassant demeura une minute saisi et lui demanda :

« Savez vous comment il va ?

— Il est donc malade ?

— Mourant... Vous ne le saviez pas ? »

— Absolument pas. »

Les deux écrivains restèrent quelques instants épouvantés de l'étrangeté de ce pressentiment, qui devait se réaliser quelques jours plus tard. Mais l'étonnement de Maupassant, qui était encore en santé et en belle humeur, ne dura guère.

« Il y a une cause, dit-il ; il faut la chercher. »

Bourget avait reçu une lettre de Chapron quelques jours auparavant. Maupassant lui fit voir, en l'étudiant, que certains caractères en étaient un peu tremblés.

« C'est une écriture de malade, dit-il, vous l'avez remarqué sans vous en rendre compte ; voilà l'origine de votre rêve. »

Le fait est que Bourget n'avait rien remarqué du tout.

C'est M. Jules Bois qui a cité ce fait dans sa curieuse enquête du *Matin*, sur « l'Au-delà et les forces inconnues ». Il ajoute que Maupassant raconta, à ce propos, à Paul Bourget, les troubles cérébraux dont il était victime et qui devaient finir par la folie (c'est le mot consacré qui éclate dans le *Horla*).

« Que serait-ce, disait-il, si vous subissiez ce que je subis ? Une fois sur deux, en rentrant chez moi, je vois mon double... J'ouvre ma porte et je me vois assis sur mon fauteuil. Je sais que c'est une hallucination. Si on n'avait pas de jugeotte, aurait-on peur ! »

Et il regardait, en disant cela, de ses yeux clairs où brillait la flamme de sa pensée lucide, qui, en effet, n'avait pas peur.

Un journaliste américain me racontait que le président Roosevelt a eu sur lui-même une espèce de prévision dont il n'aime pas à parler : il s'est vu aveugle, marchant, en tâtonnant de sa canne, dans une allée de parc.

La cour de l'Electeur de Trèves fut pendant le XVIIIe siècle le théâtre de faits si singuliers (apparitions de revenants, notamment le fameux « petit homme gris », etc.) que le dernier Electeur, Clément Wenceslar, délaissa le Philippsburg d'Ehrenbreitstein pour s'établir d'abord au Décastère et ensuite au nouveau château de Coblence. Un de ces faits fut une vision que l'Electeur Van-Hugues raconta à son coadjuteur Verhord et que Bulan rapporte longuement dans ses *Personnages énigmatiques*.

Le 6 janvier 1705, on venait de chanter les *primæ vesperes solennes* en l'honneur des trois rois mages ; le chapelain du château venait de bénir en grande cérémonie les appartements intérieurs de l'Electeur ; après quoi commencèrent, à quatre heures du soir, les prières des quarante heures.

L'usage voulait que l'Electeur assistât toujours à la première et à la dernière heure de ces prières. Cette fois, des dépêches de Vienne l'empêchèrent d'être exact. Vers minuit seulement, l'Electeur put enfin prendre son bréviaire sous le bras, un bougeoir d'argent à la main, et se rendre à la tribune, voisine de sa chambre à coucher. Il voit les cierges qui brûlaient sur le maître-autel, sans qu'il y eût encore d'officiant. La porte de la sacristie s'ouvrit ; il en sortit successivement trois prêtres revêtus de magnifiques ornements sacerdotaux, qui firent leurs génuflexions devant l'autel, puis s'assirent sur des pliants disposés latéralement. De là ils regardaient l'Electeur, qui leur cria avec impatience de commencer.

« Nous attendons quelqu'un, répondit celui du milieu. » Il parut assez surprenant à l'Electeur qu'on

pût attendre quelqu'un en sa présence, et il résolut de descendre à la sacristie pour voir ce qu'il en était. Il trouva la porte conduisant de la tribune à l'escalier tournant, ouverte comme d'habitude. Mais, dans cet escalier, il aperçut une lueur, et, en regardant en bas, il vit une figure exactement de la même grandeur et de la même conformation que lui-même, vêtue comme lui, avec un livre sous le bras gauche et un bougeoir d'argent dans la main droite, le précédant vers la sacristie.

Son étonnement fut si grand de voir quelqu'un se rendre à la sacristie dont il avait seul la clef, qu'il doubla le pas pour savoir qui était ainsi devant lui.

Le fantôme se retourna alors, et l'Electeur put voir son propre visage, trait pour trait, comme dans une glace. Il s'arrêta, frappé de terreur. Le fantôme ouvrit la porte de la sacristie et disparut.

L'Electeur, éperdu, remonte dans sa tribune. Il voit avec épouvante la chapelle remplie de gens parmi lesquels il reconnut beaucoup de vieilles connaissances mortes depuis longtemps. Le fantôme qu'il avait rencontré sur l'escalier était agenouillé au prie-Dieu placé devant le maître-autel ; il était revêtu d'ornements pontificaux et assisté de deux acolytes. Coiffé de la mitre, comme eux, un troisième prélat officiait. L'Electeur reconnut alors les trois évêques qui, vingt-cinq ans auparavant, l'avaient sacré, et qui en firent autant au fantôme son portrait.

Quand la cérémonie fut terminée, la foule devint toujours plus compacte, jusqu'à ce qu'enfin il se fît au milieu une voie libre. Différents fonctionnaires de la cour Electorale, entre autres le précédent maréchal, s'avancèrent par cette voie, où les suivit bientôt une jeune fille resplendissante de beauté, et dans laquelle il reconnut sa sœur Eve. Elle portait un cierge à la main ; autant faisait son père, Donnin. Adolphe, qui, de l'autre main, portait une branche d'olivier. Lui aussi était magnifiquement vêtu, avec un ruban rouge au cou, sans doute pour cacher la blessure mortelle de la balle turque qui le frappa au siège de Kanisa.

Venaient ensuite deux fiancés, qui n'étaient autres que le père et la mère de l'Electeur. Suivaient leurs autres enfants, tant les morts que les vivants, et parmi ceux-ci l'Electeur reconnut sa sœur, Mme de Kesselstadt, avec laquelle il avait soupé le soir même. Ces vivants avaient l'air très grave, tandis que les morts paraissaient être dans un ineffable ravissement.

Les deux fiancés furent conduits au prie-Dieu ; les porteurs de cierges s'agenouillèrent, et l'évêque, dans lequel il reconnut sa propre figure, célébra une messe basse. Quand il eut prononcé l'*Ite missa est*, l'officiant, s'approchant des conjoints, prit la main de sa mère, lui retira l'anneau du doigt et l'entoura de son étole, en même temps que le fiancé.

Aussitôt la scène change. L'Electeur assiste à ses propres funérailles : il se voit étendu dans le cercueil, on le descend dans un caveau du chœur, on jette dessus des armoiries brisées.

A ce point de sa vision, Jean-Hugues perdit connaissance. Quand il revint à lui, il se traîna péniblement vers sa chambre, où il passa une très mauvaise nuit. Le lendemain son valet de chambre trouva sur le tapis une bague qu'il présenta à l'Electeur : *c'était l'anneau de mariage de sa mère, perdu depuis vingt ans.*

L'Electeur ne mourut que dix ans après, mais dix ans après jour pour jour. C'était un prince éclairé et d'une intelligence remarquable. Le réfugié français Blainville, notamment, en fait les plus beaux éloges. Sa vision, sans le fait si curieux de l'anneau retrouvé, semblerait porter le caractère d'incohérence d'une indigestion allemande.

GEORGE MALET.

Quelques preuves d'identité des Séances Miller

M. Letort nous adresse l'article qu'on va lire.

Nous l'insérons bien volontiers, suivant notre habitude de laisser à chacun la plus grande liberté d'appréciation. Mais nous faisons toutes réserves sur les conclusions. En effet, il ne nous apparaît pas que les matérialisations des séances Miller aient donné des preuves réelles d'identité, et les raisonnements de M. Letort, si ingénieux qu'ils soient, ne nous semblent pas démontrer que ces preuves aient été faites.

Désirant faire ressortir aujourd'hui quelques preuves d'identité qui n'ont pas été suffisamment mises en lumière dans nos comptes rendus, nous revenons aux séances Miller.

A la séance du 5 octobre, séance à laquelle assistait M. Gaston Mery, un nom, dont on n'entendit distinctement que les deux dernières syllabes, fut prononcé par un fantôme « .... voisin ». « Est-ce Belvoisin ? » demande quelqu'un ; mais l'esprit, déjà rentré dans le cabinet, répondit non par un coup. Il revint, et cette fois dit distinctement : « Malvoisin. » « Est-ce de Malvoisin ? » demanda Mme E. de Valpinçon, et l'esprit répondit oui, puis ajouta : « J'ai été guillotiné. » Mme de Valpinçon nous apprit alors qu'il y avait bien des Malvoisin dans sa famille, ce qu'on affirme par

des coups dans le cabinet, mais elle ne savait pas si quelqu'un de ce nom avait été guillotiné. Nous l'avons priée de s'informer à ce sujet, et voici ce qu'elle nous écrit de Monaco le 4 décembre : « Tout enfant, je voyais chez un parent à moi, parmi de nombreux portraits de famille, celui d'un homme en habit Louis XIV ou Louis XV qu'on me disait être le chevalier de Malvoisin J'ai écrit à sa famille, et il m'a été répondu qu'un Malvoisin avait en effet été guillotiné sous la Révolution. Avant de dire Malvoisin, il a dit : « Marie » ; je pense que c'est moi qu'il voulait désigner par ce nom. Ce Malvoisin avait deux frères et deux sœurs, mais il faudrait faire des recherches pour savoir si l'une avait nom Marie... On ne peut accuser le médium d'avoir lu dans ma pensée, car je n'avais jamais pensé aux Malvoisin, et je sais seulement depuis cette enquête, faite après cette séance Miller, qu'un Malvoisin est mort en 1793 sur l'échafaud. »

Ceci nous semble une belle preuve d'identité. Elle ne peut être expliquée ni par le hasard, ni par la transmission de pensée, ni par la fraude. Miller voyait ce soir-là Mme de Valpinçon pour la première fois, et, en venant à la séance, il ignorait, de même que tous les autres assistants, qu'elle devait y assister; il ne lui aurait donc pas été possible de se renseigner sur elle, et il ne pouvait savoir qu'il y avait des Malvoisin dans la famille de cette dame, qui lui était complètement inconnue.

Nous ferons aussi remarquer que si ce fantôme avait, comme le dit M. Mery, cherché « à pêcher un nom sur les lèvres des assistants », il aurait accepté le premier proposé : « Belvoisin ». La même observation peut se faire pour la forme s'appelant « Louise Charroi », qui refusa énergiquement les noms de Darras et de Darroi qu'on croyait d'abord avoir entendus, et ainsi pour beaucoup d'autres.

A la séance du 20 juillet dernier, la *première séance* donnée à Paris par Miller, le premier fantôme qui vint prononça distinctement le nom de Louise Robert. Personne ne reconnut ce nom. Notre compte rendu parut en mentionnant cet incident, et quelques jours après Mme Renoult (90, rue Cambronne), qui avait assisté à la séance, vint nous raconter ce qui suit : En lisant à haute voix le compte rendu à sa mère, celle-ci s'était exclamée : « Comment, Louise Robert est venue ? Tu l'as reconnue ? — Non, répondit Mme Renoult, je ne connais pas de Louise Robert. — Mais si, dit sa mère, tu ne te rappelles donc pas, c'est elle qui..... — En effet, fit alors Mme Renoult, je m'en souviens maintenant, mais est-elle morte ? — Elle est morte il y a six ans », dit sa mère.

Et Mme Renoult, en nous racontant ceci, ajouta : « Je suppose que les miens n'ayant peut-être pas la force de se manifester, elle, qui les connaissait bien, est venue de leur part. Malheureusement, elle n'a pu dire autre chose que son nom avant de s'effondrer. » Mme Renoult nous apprit aussi que le fantôme avait bien la même taille que la personne en question.

Mme Renoult était complètement inconnue au médium, et, à moins de prétendre que les deux noms ont été donnés par hasard, ce qui est excessivement peu probable, il n'y a guère ici, non plus, d'autre explication que l'hypothèse spirite.

L'esprit qui, à la séance du 24 juillet, donna le nom d'Elise Frœhlich, vint, nous le répétons, pour une dame qui n'était pas présente. Nous avions invité cette dame à la séance du 20 juillet qui eut lieu chez nous; mais, loin de Paris, elle n'avait pu venir, et elle n'avait même pas reçu notre invitation. Le médium ignorait cela, n'avait jamais vu Mme Frœhlich, jamais entendu son nom. Seuls, parmi les assistants de la séance, M. et Mme White et nous deux, nous connaissions cette dame, mais pas intimement, et nous ignorions que sa belle-mère, qu'elle-même n'avait pas connue, s'appelait Elise. Il sera difficile d'avoir ici recours au subconscient, cet expédient si cher à ceux qui veulent à toute force écarter l'hypothèse spirite, aussi bien qu'à la télépathie, car Mme Frœhlich, qui avait, certes, dans l'au-delà, des amis plus chers que sa belle-mère, ne savait même pas que nous avions ce soir-là une séance.

En parlant de ces trois incidents, nous avons exprès choisi des cas où les noms donnés étaient inconnus, ou à peu près, des assistants, afin d'écarter ainsi l'hypothèse de la transmission de pensée. Le médium, au sujet de tous ces cas, ayant été dans l'impossibilité de prendre d'avance des renseignements, toute hypothèse de fraude est également écartée.

Il ne reste donc qu'à choisir entre les trois explications suivantes :

1° Les noms et le détail de l'exécution auraient été donnés par hasard. Personne ne s'arrêtera sérieusement à cette explication qui n'en est pas une;

2° Le subconscient du médium aurait puisé dans le subconscient de Mme de Valpinçon, de Mme Renoult et de nous-mêmes les détails que nous ignorions normalement, hypothèse plus osée et moins fondée sur l'expérience que l'hypothèse spirite;

3° Les fantômes étaient réellement ce qu'ils affirmaient être, et c'étaient bien M. de Malvoisin, Louise Robert, Elise Frœhlich qui se manifestaient à nous, autant que cela leur était possible, et qui nous donnaient eux-mêmes leurs noms.

Cette dernière explication n'est-elle pas de beaucoup la plus rationnelle, la seule qui puisse répondre à toutes les objections ?

Nous citerons encore pour mémoire le nom de Jean Thomas, l'ami du Dr Dusart, également inconnu à tous les assistants de la séance dans laquelle il fut donné, ceux de Jeanne Perret, Henri Dusart, Emile Pennès, Charlotte Chazarain, Jeanne Roux, etc. Et si nous mentionnons surtout des noms donnés pendant les séances de juillet, c'est que les assistants étaient alors tous inconnus du médium, tandis qu'en octobre, celui-ci avait déjà vu et revu plusieurs de ceux qui vinrent aux séances, ce qui diminue évidemment la valeur des preuves.

Il ne faut pas oublier non plus les trois petits incidents suivants : A la séance du 20 juillet, le fantôme qui se dit Ellif White sifflait et tambourinait dans le cabinet, comme il avait l'habitude de le faire de son vivant, et jouait ainsi une marche, qui a été immédiatement reconnue par M. White et nous, puisque, à une séance que nous avions eue avec le médium Peters, quelques mois auparavant, cet esprit avait, comme preuve d'identité, tambouriné la même marche. Le même esprit nous dit aussi, dans la séance du 7 octobre, qu'il avait trouvé la mort dans une chute, ce qui était vrai.

A la séance du 24 juillet, Betsy annonça au Dr Dusart qu'il y avait, dans le cabinet, un parent de lui nommé Antoine. C'était un officier, mort à Marengo. Et le Dr Dusart avait réellement eu un parent du nom d'Antoine mort à Marengo, auquel il était probablement loin de penser.

Enfin, à la séance du 11 octobre, l'esprit « de Valpinçon » indiqua par un geste qu'il avait souffert d'une maladie de cœur. « Il montre son cœur, dit Betsy à Mme de Valpinçon, et il dit que vous savez ce que cela signifie. — Oui, répondit celle-ci, il est mort d'une maladie de cœur. »

On peut, avec raison, reprocher aux séances de Miller le peu de lumière qu'il y avait, ce qui ne nous permettait pas de voir la figure des fantômes, et, assurément, c'était très regrettable, mais, devant tous les noms donnés et les quelques autres indications mentionnées, on ne peut leur reprocher de manquer de preuves d'identité. Au contraire, quand on voit combien la matérialisation en elle-même paraît difficile aux esprits qui n'ont pas l'habitude de se manifester, — et les amis personnels des assistants sont dans ce cas, — et combien ils ont peine souvent à articuler quelques syllabes, il faut s'étonner qu'ils aient pu nous donner tant de noms.

CHARLES ET ELLEN S. LETORT.

LES MAISONS HANTÉES

LA SÉRIE CONTINUE

Après Béthune, Cherbourg et Douai, Grenoble a eu, à son tour, sa « maison hantée ». Les faits sont déjà connus, car la grande presse y a fait allusion. Nous allons les rapporter succinctement d'après les journaux locaux.

C'est dans une maison de la rue Philis-de-la-Charce, appartenant à M. de Beylié, ancien président du tribunal de commerce, et dans l'appartement occupé par Mme Massot et sa famille, que les étranges phénomènes se sont produits.

L'immeuble est bâti sur l'emplacement d'un ancien cimetière de moines.

Rien ne se passa d'anormal jusqu'au milieu du mois de décembre dernier. Mme Massot vivait paisiblement avec sa nièce, Mlle Alice Cocat, son fils, son neveu, et sa bonne, Marie.

Une nuit, tout le monde étant couché, de violents coups retentissent contre une « gippe » de l'appartement. Tout le monde se lève en sursaut, vaguement inquiet. Le bruit s'arrête. On se recouche. Le bruit recommence.

La muraille qui sépare les chambres, la « gippe », ne mesure pas plus de dix centimètres d'épaisseur. On la scrute, on y perce des trous pour voir si elle est creuse. On ne trouve rien.

Le tapage mystérieux se renouvelle plusieurs nuits consécutives. Il incommode la famille Massot ; il indispose les voisins.

Un de ceux-ci, M. Humbert, pharmacien, à la longue n'y tient plus. Il va, un soir, au moment où le phénomène se manifeste, — phénomène dont il ignore encore l'existence — il va frapper à la porte de Mme Massot. On ouvre.

« Vous plantez donc des clous pendant toute la nuit? demande-t-il avec, dans la voix, une légère nuance de colère. Vous travaillez toute la journée et il vous faut encore, la nuit, empêcher vos voisins de reposer ? »

On s'excuse. On conduit M. Humbert vers la muraille. A son tour il entend l'esprit frappeur qui la heurte à coups irréguliers ; il sent sous sa main vibrer la « gippe » ; il voit, sur le plancher, tomber les fragments de plâtre qui s'en détachent.

Il n'y a point de subterfuge ; le pharmacien s'en rend compte, et il se retire quelque peu désorienté.

Chaque jour — chaque nuit plutôt — des amis de la famille Massot vont constater le mystérieux tapage. Il passe là trente, quarante personnes.

L'affaire s'ébruite, et c'est dès lors un événement.

Mais le public, dans ses impressions, est des plus partagés.

Les uns disent : — C'est un fumiste qui s'amuse de la naïveté des gens.

D'autres concluent, plus catégoriquement : — Il n'y a pas de bruit.

M. de Beylié et M. Pélatant, commissaire central, se dirent : — Il faut aller voir.

Et ils y allèrent. Des agents de police furent placés sur le toit, d'autres dans les corridors, d'autres même dans la rue.

L'appartement était envahi. Mme Massot n'avait jamais tant eu de visites à la fois. Sa nièce et sa bonne étaient là.

L'esprit frappeur se manifesta. On lui posa des questions.

— Etes-vous civil ou militaire ? Si vous êtes civil, frappez un coup ; si vous êtes militaire, frappez deux fois.

Deux coups retentirent contre la muraille.

Et par ce procédé, on parvint à obtenir quelques réponses qui manquent un peu de concordance, mais qui n'en sont pas moins précises.

L'esprit — au moyen de coups frappés contre la muraille — expliqua qu'il était électricien chez M. Sauron, à Grenoble, qu'il avait 26 ans, qu'il avait été artilleur, et qu'il était amoureux de la nièce de Mme Massot, Alice Cocat.

D'autres expériences furent faites. M. de Beylié demanda à l'esprit de gratter la muraille, et l'on entendit le frottement des ongles sur le plâtre. On lui dit de frapper à coups de poing, et des coups de poing retentirent.

— Frappez plus fort, lui dit-on encore.

Et les coups résonnèrent, plus violents, sur la « gippe », que les spectateurs, quand ils s'approchaient, sentaient vibrer sous leur main.

On le voit, les faits présentent exactement les mêmes caractères que dans les autres « maisons hantées » dont nous avons déjà parlé. Depuis dix ans, nous en avons certainement mentionné plus d'une centaine...

Chose à noter surtout : a Grenoble, comme partout ailleurs, on signale la présence d'une ou de deux jeunes filles. Les phénomènes semblent liés à leur personne. Dès que les jeunes filles ont été éloignées ces phénomènes ont cessé. C'est ce qui a été établi lorsque, sur la demande du commissaire de police, Mlle Cocat et la bonne ont passé la nuit dans une autre maison.

Voici donc nos théories une fois de plus confirmées.

Il est, en effet, impossible d'invoquer la supercherie. Le mur contre lequel l'esprit frappait n'a pas plus de dix centimètres d'épaisseur et il sert de séparation à deux chambres qui, lors des constatations effectuées par M. de Beylié et le commissaire de police, avaient été envahies par de nombreux agents.

ETUDE
SUR
la rotation des régions zodiacales

C'est grâce à des efforts répétés, et par une suite d'améliorations successives, que les sciences arrivent, petit à petit, à se rapprocher de la vérité. Je voudrais essayer aujourd'hui de faire une tentative de ce genre : cela servira d'excuse, je l'espère, à l'étude des questions un peu spéciales traitées dans cet article.

J'ai publié dans l'*Echo du Merveilleux,* en 1904 et en 1905, des tableaux relatifs à l'influence de Saturne, d'Uranus et de Neptune, dans les régions d'air et de feu. Ces tableaux ont été construits en supposant que ces régions occupent une position fixe dans le Zodiaque, ainsi qu'on l'admettait et qu'on l'admet même encore généralement en astrologie.

J'ai montré depuis que cette manière de voir est absolument inacceptable : elle est théoriquement fausse et impossible. Comme tous les éléments astronomiques, les régions d'air et de feu doivent varier avec le temps, et par suite les propriétés des signes zodiacaux doivent aussi varier périodiquement avec le temps.

Cette question est extrêmement grave pour la science astrale, car il est probable que cette notion erronée de la fixité des propriétés zodiacales est une de celles qui a le plus nui aux études astrologiques. Elle a conduit les savants qui s'en occupaient à appliquer à toutes les époques des indications anciennes, qui pouvaient être vraies pour certaines d'entre elles, mais qui étaient fausses pour les autres. Il en est résulté des erreurs fréquentes dans les prévisions émises, une confusion épouvantable dans la collection des aphorismes qui nous ont été légués par nos devanciers, et, comme conséquence, un discrédit complet rejaillissant sur cette science elle-même.

J'ai montré, dans un article du mois d'octobre 1905, que les régions d'air et de feu sont reliées aux conjonctions et aux oppositions de Jupiter et de Saturne : les conjonctions de ces deux astres ont toujours lieu dans l'intérieur des régions de feu.

Si cette relation est exacte, celles-ci doivent donc se déplacer le long du Zodiaque avec une vitesse égale à celle du déplacement des conjonctions. Cette vitesse de rotation produit une déviation de 9 degrés tous

les 60 ans, ce qui correspond à un tour complet du Zodiaque en 2400 ans.

On se rappelle, sans doute, que le schéma de M. Flambart, relatif aux ascendants des esprits supérieurs, constitue la donnée fondamentale dont nous sommes partis et sur laquelle nous nous appuyons. La date qui lui convient n'est pas connue, mais il est facile de se rendre compte, par un raisonnement simple, qu'elle doit être rattachée au début du XIXe siècle, soit approximativement vers 1800 à 1820.

En effet, le schéma de M. Flambart est construit d'après les ascendants de personnages célèbres ; il faut donc pour qu'un homme en fasse partie qu'il ait eu le temps de devenir célèbre. Cette condition élimine évidemment toutes les personnes encore jeunes ; toutes celles, par exemple, nées depuis 1850.

D'autre part, on ne possédait guère au moment où a été publié le *langage astral* les données nécessaires pour calculer facilement les thèmes antérieurs à 1750. On est donc conduit à la conclusion que, pour la majorité des hommes célèbres mentionnés dans le schéma, les nativités doivent être comprises entre 1750 et 1850 ; c'est-à-dire qu'elles doivent correspondre en moyenne au début du XIXe siècle. Il doit y avoir, d'ailleurs, une prépondérance de naissances situées entre 1800 et 1850, car elles sont plus faciles à se procurer que celles antérieures. On peut donc admettre, sans grosse erreur, je crois, que le maximum moyen est situé entre 1800 et 1820.

Cette conclusion, du reste, est tout à fait en accord avec les propriétés historiques de Saturne, d'Uranus et de Neptune dans les régions d'air et de feu. Il est facile, en se basant sur les lois que nous avons établies antérieurement, de calculer quelle est la position des régions zodiacales la plus favorable à la parfaite exactitude de ces lois ; on trouve ainsi une situation telle qu'elle est identique à celle du schéma des ascendants, lorsqu'on rapporte celui-ci au début du XIXe siècle. On peut arriver par ce moyen à un degré de précision très élevé.

Si on admet pour les régions zodiacales une vitesse de rotation égale à 9 degrés tous les 60 ans, il en résulte que tous les 200 ans elles passeront d'un signe dans le signe suivant.

Tous les 400 ans, les signes d'air et de feu seront intervertis : le Bélier, signe de feu actuellement, était un signe d'air il y a 400 ans, et la Balance, présentement en signe d'air, représentait alors un signe de feu.

Enfin tous les 800 ans, les signes zodiacaux reprendront leurs propriétés et leurs significations primitives ; il y aura restitution du zodiaque à ce point de vue, ou tout au moins situation équivalente.

Le tableau suivant représente la position des régions d'air et de feu dans le zodiaque à diverses époques, depuis le premier siècle de l'ère chrétienne jusqu'en 2250.

Les années indiquées correspondent au moment où les rayons centraux des régions d'air et de feu coïncident avec les rayons centraux des divers signes du zodiaque.

Dans l'état de précision actuel, on peut hésiter comme point de départ entre plusieurs dates comprises entre l'an 20 et l'an 50, ce qui répond à une incertitude dans la position des régions égale à environ 4 degrés.

Cela représente une erreur possible de 4 mois sur les évènements dépendant de Saturne ; une erreur possible d'un an sur ceux dépendant d'Uranus ; et une erreur de deux ans sur ceux dépendant de Neptune.

Signe d' Air	Signe de Feu	
Vierge, Capricorne, Taureau	Poissons, Cancer, Scorpion	An 50, 850, 1650
Balance, Verseau, Gémeaux	Bélier, Lion, Sagittaire	250, 1050, 1850
Poissons, Cancer, Scorpion	Vierge, Capricorne, Taureau	450, 1250, 2050
Bélier, Lion, Sagittaire	Balance, Verseau, Gémeaux	650, 1450, 2250

Ce tableau permet d'obtenir toute une série de vérifications qui démontrent que les lois sur les

régions zodiacales deviennent très générales, lorsqu'on tient compte de la rotation, et s'appliquent alors non seulement au XIXe siècle, mais à tous les siècles antérieurs.

Elles seraient, au contraire, entièrement en défaut en supposant les régions zodiacales fixes.

Ainsi, au point de vue des ascendants, j'ai calculé ceux que j'ai pu me procurer, relatifs à des personnages importants ou célèbres, appartenant à divers siècles. Le tableau suivant fait connaître les résultats obtenus pour la situation des ascendants et du point intitulé M.C., qui correspond à la partie supérieure du méridien au moment de la naissance.

Siècles	Ascendants		M. C.	
	Air	Feu	Air	Feu
15e, 16e, 17e, 18e	16	4	12	8
19e	22	9	12	17
Total........	38	13	24	25

On peut constater l'existence d'une majorité très prononcée d'ascendants en région d'air, et une quantité bien plus faible en région de feu.

La proportion favorable est même plus marquée pour les siècles antérieurs que pour le XIXe siècle, puisqu'elle est égale à 16 contre 4, c'est-à-dire à 4 contre 1 ; tandis que pour le XIXe siècle, elle n'est que de 20 contre 9, c'est-à-dire environ 2 contre 1.

La loi des ascendants se vérifie donc d'une manière parfaite pour tous les siècles étudiés, mais à condition de tenir compte de la rotation des régions zodiacales ; elle serait sans cela entièrement en défaut pour les XVe, XVIe et XVIIe siècles.

J'ai mentionné par la même occasion sur le tableau les positions du point M. C. ; on peut voir que, si on considère la totalité des naissances, il y a équilibre, à ce point de vue, entre les régions d'air et de feu : 24 dans un cas contre 25 dans l'autre.

Mais il y a une remarque intéressante à faire, et qu'il serait utile d'approfondir pour savoir si elle correspond à un fait réel : le tableau précédent montre en effet que, pour les siècles antérieurs au XIXe, il existe une majorité de M. C. en région d'air ; tandis que, pour le XIXe siècle, on observerait au contraire une prédominance de M. C. en région de feu.

La différence serait même bien plus marquée si on groupait la fin du XVIIIe siècle, à partir de 1750 ou de 1760 environ, avec le XIXe siècle. On trouverait alors pour la période antérieure 12 M. C. en région d'air contre 5 en région de feu ; tandis que pour la période récente, on constaterait 12 M. C. dans l'air contre 20 dans le feu.

Il semble qu'il y ait eu, à ce moment, une transformation dans les dispositions cérébrales des Français, et l'on est conduit immédiatement à la réflexion que c'est à partir de 1750 à 1760 que sont nés les hommes qui ont participé à la première révolution.

On serait donc amené à conclure que les cerveaux anciens, à croyances monarchiques et chrétiennes, étaient caractérisés par la position du point M. C. en région d'air ; tandis que les cerveaux révolutionnaires, républicains et antireligieux, le sont par la position de M. C. en région de feu.

Il y aurait un grand intérêt à chercher sur de nombreux exemples si ce point de vue est exact (1).

(1) J'ai reçu, de la part de deux aimables lecteurs de l'*Echo*, deux listes de nativités ordinaires et contemporaines, conformément à la demande que j'avais émise il y a quelques mois. Je prie ces deux amis inconnus de vouloir bien agréer tous mes remerciements.

L'une de ces listes ne pourra malheureusement pas me servir, parce qu'elle ne porte pas l'indication des heures de naissance, ce qui est absolument indispensable.

Dans un thème astrologique, l'heure de la naissance est une des données principales, peut-être la plus importante de toutes. Il y a plus de différence entre les destinées de deux personnes nées le même jour à douze heures d'intervalle, qu'entre celles de deux autres nées à deux ou trois jours de distance, mais à la même heure de la journée.

Grâce à l'étude de la seconde liste, celle qui contient les heures de naissance, j'ai pu mettre en évidence l'existence d'une cause particulière qui vient produire la dissymétrie dans le schéma expérimental de M. Flambart.

Je publierai un article sur cette question quand son étude, qui est un peu longue, sera terminée ; mais je puis dire, dès à présent, que cette dissymétrie est fonction de la latitude du lieu d'observation. Elle vient se superposer à la distribution régulière des régions d'air et de feu, en la troublant, mais sans avoir aucun rapport réel avec ces régions.

Il en résulte qu'on doit adapter et rétablir pour celles-ci une distribution régulière. Comme de plus aucun phénomène ne correspond aux zones douteuses, qui constituaient les anciens signes de terre et d'eau, ceux-ci doivent être sacrifiés et disparaître des considérations astrologiques.

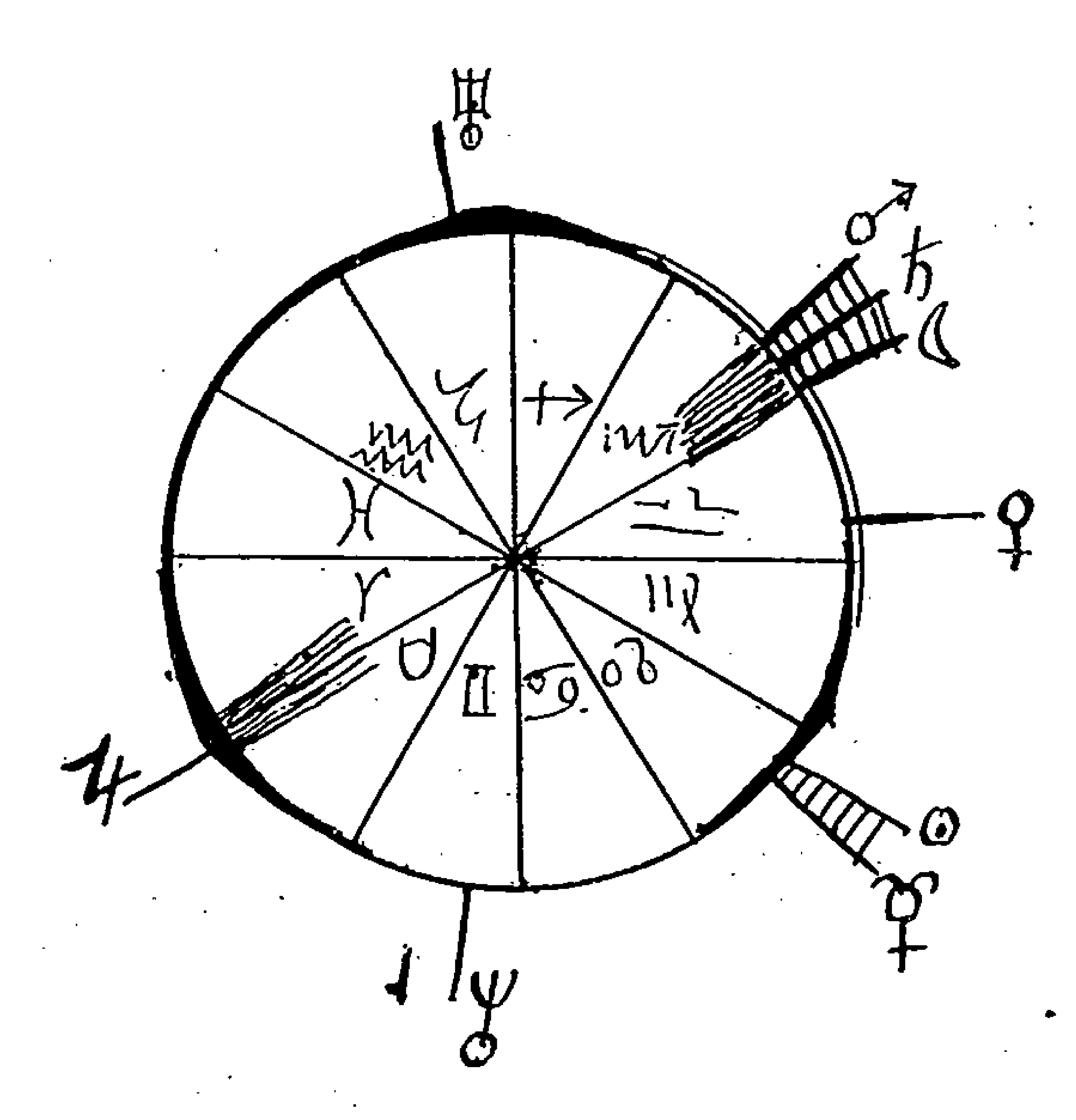
Si certains des lecteurs de l'*Echo* pouvaient me fournir des exemples de nativités provenant de personnages importants ou célèbres, ils me rendraient le plus grand service, car je suis constamment arrêté dans mes recherches par le manque de données positives. Je prie instamment les personnes qui pourraient s'en procurer de le faire et de me les envoyer.

Les individualités importantes ou célèbres, rois, reines, grands nobles, guerriers, savants, littérateurs, artistes, grands financiers, etc., sont toutes intéressantes ; il serait utile de mentionner leurs qualités ou leurs fonctions. Enfin, il est absolument indispensable que les heures de naissance soient indiquées.

On peut également trouver toute une série de vérifications dans les propriétés historiques de Saturne, d'Uranus et de Neptune. Le sujet est tellement vaste qu'on est obligé de se restreindre ; je ne citerai donc que deux cas caractéristiques, pour montrer l'application aux siècles antérieurs des lois établies pour le XIXe siècle.

Les figures suivantes représentent les situations astrales à deux époques importantes : le 24 août 1572, au moment de la Saint-Barthélemy, et le 10 août 1792, le jour de la chute de la monarchie française. Ces deux cas sont très instructifs et très intéressants à comparer.

Les régions d'air ont été marquées par un trait renforcé, et leur position a été calculée d'après la vitesse de rotation indiquée ci-dessus.



Cette disposition astrale est caractérisée par l'existence d'une triple conjonction, comprenant Saturne, Mars et la Lune, situés tous trois en région de feu, et opposés à Jupiter, isolé en région d'air à l'autre bout du Zodiaque.

Toute cette journée de massacre est là, dans cette conjonction des deux planètes violentes avec la Lune et en opposition de Jupiter.

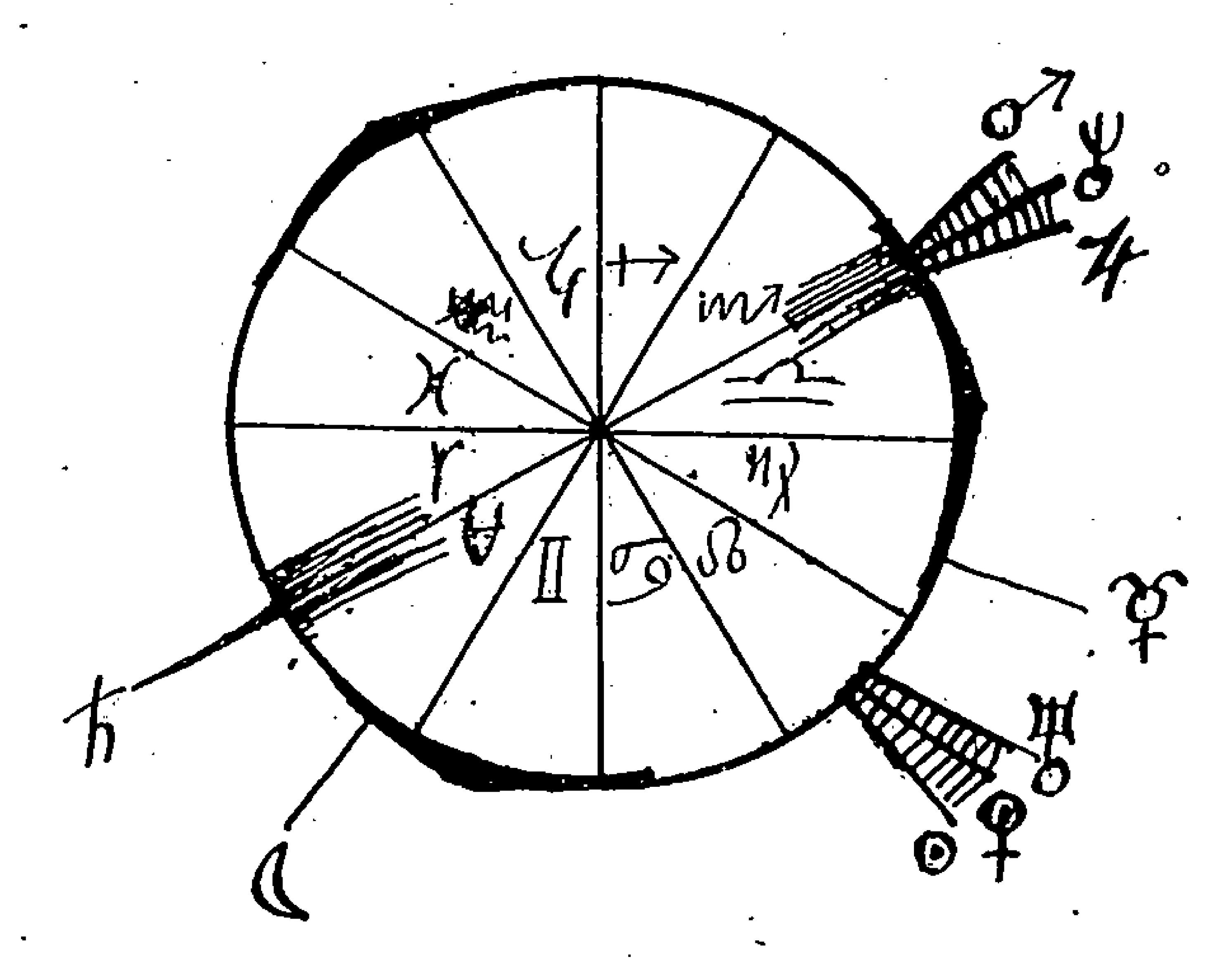
Pour la question que nous étudions spécialement, il faut remarquer la présence de Saturne en région de feu, en tenant compte de la rotation des signes zodiacaux, ce qui est conforme à la loi énoncée pour le XIXe siècle sur les événements violents, révolutions ou coups d'Etat. Il est manifeste, en effet, que la Saint-Barthélemy se rattache à cette catégorie : c'est un véritable coup d'Etat compliqué de guerre civile.

Si on n'avait pas tenu compte de la rotation zodiacale, Saturne se trouverait en région d'air, et la loi serait complètement en défaut.

Il en est de même pour Uranus et pour Neptune. Cette dernière planète se trouve en région de feu, ce qui est conforme au massacre des protestants, qui représentaient les révolutionnaires du temps. Quant à Uranus l'astre antirévolutionnaire, il se trouve, comme il doit être, en pleine région d'air.

Il y a donc concordance absolue pour les trois planètes étudiées avec les lois établies pour le XIXe siècle, mais à la condition essentielle de tenir compte de la rotation zodiacale.

Voici maintenant représentée la situation des astres le 10 août 1792 ; elle est extrêmement intéressante à comparer à la précédente.



Il est impossible de ne pas être frappé de la grande similitude qu'il y a entre ces deux figures : ici encore, on remarque une conjonction de trois planètes, en opposition d'une quatrième, et cela exactement aux mêmes points du ciel que dans le cas de la Saint-Barthélemy.

Au point de vue astral, les deux phénomènes sont donc extrêmement analogues ; seulement les effets réels diffèrent : 1° parce que les planètes en action ne sont pas toutes les mêmes, ni distribuées de la même manière ; 2° parce que les régions zodiacales ont été interverties par la rotation.

On peut voir, en effet, que le 10 août 1792 la triple onjonction est située en région d'air et comprend Jupiter, Mars et Neptune ; Saturne, isolé en région de feu, est en opposition des astres précédents.

Ici encore, on peut dire que toute la journée du 10 août, avec ses bouleversements et ses massacres, est contenue dans cet aspect.

Neptune, la planète plébéienne, est favorisée en

région d'air, et de plus fortement avantagée par la conjonction bénéfique de Jupiter ; elle est rendue guerrière et violente par la conjonction de Mars et l'opposition de Saturne : c'est elle qui, dans cette journée célèbre, conduisit la populace française au crime et à la victoire.

NÉBO.

LES PETITS JEUX DU « MERVEILLEUX »

HOROSCOPE FACILE

Pour ériger ce petit horoscope, il est d'abord nécessaire de connaître la signification divinatoire des 22 premiers nombres, telle que nous l'indiquent les 22 arcanes majeurs du Tarot (1).

La voici :

1. — Habileté, diplomatie, ruse, adresse.
2. — Secrets, mystères.
3. — Germination, fermentation, incubation, fécondité.
4. — Appui, stabilité, pouvoir, protection.
5. — Inspiration, indication, enseignement.
6. — Attraction, amour, beauté, idéalisme.
7. — Providence, secours.
8. — Justice, équité, droiture.
9. — Prudence.
10. — La roue de fortune, destin, élévation, ascension.
11. — Force occulte, énergie, action, travail.
12. — Expiation, sacrifice, martyre, œuvre accomplie.
13. — Mort, destruction.
14. — Métamorphoses, changement, mutations.
15. — Force majeure.
16. — Chute, catastrophe, écroulement.
17. — Influence, ascendance (influx astral), déterminisme.
18. — Ténèbres, frayeurs ; — eau.
19. — Dévoilement, débrouillement, lumière ; — feu.
20. — Réveil, surprise, éclat, bouleversement.
21. — Inconscience, aberration, trouble, égarement, folie, imprévu.
22. — La Vérité, l'Absolu (joie, bonheur).

Pour obtenir des oracles, voici comment on procède :

Prenons, par exemple, un nom bien connu : Sadi Carnot.

Première opération :

On compte le nombre total des lettres de ce nom, soit *10 lettres*.

Premier oracle :

10. Roue de fortune, ascension.

On sait que Sadi Carnot fut élevé à la dignité de Président de la République Française.

Deuxième opération : en se servant de l'alphabet de la roue de Pythagore que voici :

A = 1	B = 2	C = 4	D = 5	E = 3
F = 8	G = 10	H = 28	I = 15	J = 15
K = 16	L = 21	M = 19	N = 26	O = 8
P = 77	Q = 27	R = 11	S = 20	T = 5
U = 9	V = 9	X = 13	Y = 50	Z = 70

On obtient :

S — 20	C — 4
A — 1	A — 1
D — 5	R — 11
I — 15	N — 26
41	O — 8
	T — 6
	56

Additionnant les deux totaux 41 et 56, nous obtenons

$$41 + 56 = 97$$

Mais comme 97 est supérieur à 22, additionnons ces chiffres : $97 = 9 + 7 = 16$.

Deuxième oracle :

16 = chute, catastrophe, écroulement.

Le poignard de Caserio donna raison à l'oracle.

Cet horoscope érigé en quelques instants donne parfois des résultats excessivement curieux et presque toujours justes.

Les personnes qui obtiendraient des oracles défavorables, pourront faire l'expérience sur l'énoncé complet de leur personnalité, date de naissance comprise.

Exemple : Pierre Dumas, 1er juin 1849.

Si, malgré tout, l'oracle persiste à être défavorable, on cherchera à le conjurer en portant à son doigt la gemme correspondante au signe qu'occupait le soleil au moment de la naissance, ou bien celle du signe qui se trouvait au zénith au même moment.

Mais il est encore préférable d'avoir recours aux noms divins gravés, dans certaines conditions, sur or ou parchemin, comme nous l'indiquons au chapitre VIII de notre brochure *Magie* (1).

Quoi qu'il en soit, nous devons toujours avoir présent à l'esprit que, si nous souffrons, c'est par la volonté du Créateur, et nous faire de Dieu une idée juste et saine. Croire, comme a dit un philosophe, qu'il étend sa Providence sur tout, et qu'il nous gouverne parfaitement et avec justice.

GASTON BOURGEAT.

NOTRE COURRIER

QUESTIONS

Notre directeur vient de citer un article de Sinnett, sur les ruines de Stonehenge, restes d'un monument que les Atlantes auraient construit par des procédés occultes : or, dans une consultation de psychométrie, en 1901, j'ai entendu M. Phaneg dire qu'il voyait des prêtres soulever d'énormes pierres par l'imposition des mains et les élever en monuments mégalitiques : et dans l'Indo-Chine, des tribus sauvages, à un jour de fête, mettent en mouvement, sans les toucher, des canots placés sur un rivage, en invoquant l'esprit protecteur de chaque tribu pour faire un étrange concours nautique. Peut-on citer des faits analogues ?

TIMOTHÉE.

(1) *Le Tarot*, par Gaston Bourgeat. — Chacornac éditeur, Paris.

(1) *Magie*, par Gaston Bourgeat. — Chacornac, éditeur, Paris.

La Boîte aux Faits

UNE APPARITION

Le R. P Lescœur, auteur d'ouvrages si appréciés, nous envoie le récit suivant d'un fait, qui date du mois de novembre 1888, qu'il a recueilli au cours d'une retraite qu'il donnait dans un couvent de Carmélites. (Nous en supprimons, par discrétion, toute indication de lieu ou de personne.)

Voici ce que sœur J. de Jésus, une sœur qui a quarante-cinq ans de profession, vient de me raconter. Cette sœur, qui avait autrefois demandé à N. S. des croix, a été merveilleusement exaucée, ayant eu des épreuves qui rappellent un peu celles de saint Jean de la Croix. Se trouvant un jour à bout de patience, n'en pouvant plus, la pensée du suicide vint la tenter, et elle en était à se demander si la pièce d'eau du jardin avait assez d'eau pour la noyer. C'était après complies, par un grand jour d'été, vers huit heures du soir, que ces mauvaises pensées la tourmentaient dans sa cellule. Il faisait encore grand jour. Tout à coup elle vit entrer dans sa cellule, dont la porte restait fermée, une religieuse morte depuis trois ans, sœur X..., qui s'approcha d'elle, d'un air plein de bonté, et lui dit : « Vous souffrez beaucoup, ma pauvre sœur ! Je compatis bien à vos peines. Mais ayez patience, elles cesseront ». En disant cela, elle l'embrassa. Elle aussi l'embrassa étroitement, puis, réfléchissant que cette sœur était morte depuis trois ans, elle se dit que peut-être était-elle en purgatoire et venait-elle lui demander des prières. Elle le lui dit naïvement. L'autre la regarda avec un sourire. « Oh ! non, dit-elle gracieusement, je n'ai besoin de rien, je suis heureuse... » Et elle disparut. Cette sœur X... avait aussi beaucoup souffert dans son temps en communauté.

J'interrogeai la sœur J... pour savoir d'elle si, en embrassant cette sœur d'outre-tombe, elle avait senti en elle quelque chose de différent de ce qu'on éprouve en embrassant un vivant. — « Absolument aucune différence », me dit-elle. Ce que la sœur X... annonçait s'est pleinement réalisé. Sœur J... jouit à cette heure et depuis longtemps d'une paix parfaite, et continue,— ce qu'elle a toujours fait, — d'aimer beaucoup sa vocation.

LE POUVOIR DES FÉTICHES

Cher Monsieur Mery,

Je suis, en ce moment, l'hôte des Pères du Saint-Esprit, depuis lundi jusqu'à demain, à l'occasion de ma retraite annuelle.

Or j'ai pu, ces jours-ci, parler bien souvent avec le P. Derouet, vicaire apostolique au Congo français, en résidence à Loango, qui d'ailleurs sera sacré évêque, dimanche matin, par Mgr Le Roy, assisté de deux autres évêques de la Congrégation. Mgr Derouet s'embarquera à destination de son poste, le 15 du mois de février.

Voici, après ce long préambule, où je veux en venir. J'ai pensé à votre *Echo du Merveilleux*, en entendant Mgr Derouet raconter des histoires de fétiches. Un jour, séjournant dans un district de son diocèse, il pénétra dans une case habitée par un ménage. Il y avait là un tout petit enfant malade à mourir. Le P. Derouet demanda à le baptiser, ce à quoi la mère ne s'opposa pas, car elle fréquentait elle-même les catéchismes.

En présence du père et de la mère, le P. Derouet administra le baptême. Quand il eut terminé, le papa dit au P. Derouet : « Tu as fini, moi je vais opérer à mon tour. Je veux savoir de quoi mon enfant est malade, et je le saurai. »

Il prend alors (en présence du P. Derouet qui a tout vu), un fétiche ; il lui parle une langue inconnue du R. P. et de la maman, appelée la langue des *initiés*, ou diabolique, et il engage comme une lutte avec le fétiche, le tournant, le retournant, le renversant, le redressant, etc., et le P. Derouet entendait de ses oreilles comme un bruit sourd de combattants lointains. Cela fait, le papa laisse le fétiche couché à terre ; ce fétiche, sans qu'aucune main le touchât, se redressa, seul, à trois reprises, tenta de prendre l'équilibre, comme pour se fixer, mais, à la troisième fois, il se coucha, pour ne plus faire un mouvement. « Je sais maintenant, dit le papa, de quoi mon enfant est si gravement malade ; le fétiche n'ayant pu parvenir à se tenir debout, il résulte clairement que, quand l'enfant est venu au monde, toi, sa mère, tu ne lui as pas passé, autour des reins, les amulettes d'usage. (Ce que la maman n'avait point fait, ce fut constaté par l'examen de l'enfant. Et ces amulettes consistent, paraît-il, en une griffe de tigre, une dent de léopard, une patte de homard, etc.) Eh bien ! tu vas immédiatement partir chez le féticheur *un tel* (il habitait à quatre heures de là), et tu apporteras ce qu'il faut. » Et il fallut que la pauvre femme s'exécutât.

Le P. Derouet n'a jamais plus revu cette pauvre femme, que le mari, pour la punir, a sans doute tuée.

J'ai cru vous être agréable et servir votre « Echo », en vous réservant ce fait absolument authentique.

Votre tout dévoué

P. Sylvestre

vicaire à Courbevoie, 35, rue Victor-Hugo.

UN CAS DE MANIFESTATION POSTHUME

Grenoble, le 17 janvier 1907.

Monsieur Gaston Mery,

L'*Echo* du 15 janvier, que je viens de parcourir, contient deux cas de manifestation posthume ; voyez si le cas ci-après rentre dans cet ordre d'idées ou doit être rangé dans la télépathie.

Le lundi 30 avril 1906, me trouvant au cimetière sur la tombe de ma sœur morte deux ans auparavant, j'entendis distinctement sa voix m'ordonnant de faire dire une messe. (J'en ai l'habitude et j'étais en retard.) Le ton était si impératif (c'était du reste son habitude) que je répondis oui à haute voix, bien résolue à courir chez un prêtre et très impressionnée.

Ce même jour, la Ligue Patriotique des Françaises étant venue me prier de remplacer une personne qui devait faire la quête pour les élections, cette occupation assez épineuse, surtout la dernière semaine, ensuite le ballottage et l'affreuse déception ressentie m'avaient fait négliger ma promesse, lorsque le 22 mai, étant allée chez une amie causer des événements, celle-ci me dit avoir fait un rêve pénible. Ma sœur, qu'elle connaissait, lui était apparue la veille et lui avait demandé, d'un air très triste, s'il y avait longtemps qu'elle ne m'avait vue. « Dites-lui qu'elle m'oublie », avait-elle ajouté avant de disparaître.

Vous pensez si ce rappel me fut douloureux, car l'amie

en question ne savait rien de ce qui s'était passé sur la tombe trois semaines auparavant.

Depuis la mort d'un fils unique âgé de dix-sept ans, mes pressentiments se réalisent à peu près toujours, mais c'est la première fois qu'une autre personne vient appuyer ce qui m'arrive.

Veuillez, etc... S. P.

UN CONSERVATOIRE DE MÉDIUMS

Le pouvoir psychique semble être, comme la voix, un don naturel que parferait la culture.

Cette analogie rendrait souhaitable la fondation d'un *Conservatoire de médiums.*

Le médium non professionnel n'est pas aussi aisément et longuement disponible qu'il le faudrait. Le professionnel actuel inspire la méfiance parce que sa formation peu scientifique et les exigences d'un public ignorant le tentent de masquer par la fraude les faiblesses momentanées du pouvoir.

Mais des professionnels sérieusement formés, à qui les chercheurs sérieux ne demanderaient que des expériences sincères, instructives par leurs avortements autant que par leurs succès, et qui consacreraient toute une carrière estimée officielle à ces expériences, deviendraient les plus décisifs agents du progrès psychique.

On devrait donc fonder uu Conservatoire de médiums. Ses élèves recevraient une double éducation leur permettant de se manitester tour à tour médiums ou somnambules. De la sorte ils resteraient, pendant les suspensions éventuelles de leur médiumnité, d'intéressants sujets d'étude, comme somnambules, et leur carrière future ne souffrirait pas de ces suspensions. D'ailleurs certains expérimentateurs affirment que le somnambulisme mène parfois à la médiumnité. Quelle capitale découverte si la science, en le scrutant davantage, trouvait comment l'y mener toujours !

Des examens fréquents éloigneraient les fraudeurs et les incapables.

Un diplôme final sanctionnerait les aptitudes.

Les diplômés pourraient être attachés, avec traitement fixe, au service des Académies de Médecine et des Sciences, et donner, en outre, des séances rétribuées aux chercheurs libres.

On verrait si plusieurs médiums associés obtiennent des résultats plus puissants qu'un seul. Si oui, l'on organiserait, encore par analogie avec les chanteurs, de véritables « troupes » psychiques.

ALBERT JOUNET.

ÇA ET LA

Une conférence sur les séances de Miller

La Société française d'étude des phénomènes psychiques organise une conférence contradictoire qui sera faite par M. Gabriel Delanne, président de la Société, avec le concours des docteurs Chazarain, Dusart, Moutin et Papus, le dimanche 17 février, à deux heures précises, dans la grande salle des Fêtes de l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton, 8.

Sujet : Les matérialisations du médium Miller.

L'entrée est gratuite. On trouve des cartes à la Société française d'étude des phénomènes psychiques, 57, faubourg Saint-Martin.

Que seront nos enfants?

Peut-on voir, dans la main d'un enfant, quel sera sa destinée au point de vue social?

Cette question, à laquelle beaucoup de mères voudraient une satisfaisante réponse, nous l'avons posée à Mme Cléophas, lui demandant si possible de nous enseigner le moyen de pouvoir appliquer à l'occasion notre savoir.

« Ce sujet, nous répondit-elle, m'intéresse particulièrement, et j'ai souvent eu l'occasion de l'étudier. Certes, il existe un moyen général de connaître le destin d'un enfant au moyen de la chirognomonie, et c'est ainsi que tous les auteurs ont classé les mains de cette façon : 1° main spatulée : pratique, adroit ; 2° main carrée : pratique, intellectuel ; 3° main conique : intuitif, pratique ; 4° main pointue : idéaliste, artiste, etc.

— Mais, s'il est facile de dire au fils d'un paysan dont les doigts s'écrasent en spatules qu'il travaillera la terre, peut-on annoncer à l'enfant de l'ouvrier qu'il sera terrassier ou sculpteur? Non, n'est-ce pas ?

— C'est par l'ensemble de la main, la physionomie, et, s'il le faut, l'horoscope onomantique et les tarots que l'on parvient à voir clairement quelle sera la carrière qu'embrassera un enfant. C'est, vous le savez, mon système; laissez-le moi croire infaillible. » L. M.

La pyromancie

Nous avons voulu, après d'intéressantes expériences personnelles, savoir comment Mme Elise, l'extraordinaire *voyante à la bougie,* vit se développer sa faculté :

« Tout enfant, nous dit-elle, pendant les tristes soirées d'hiver, je restais de longues heures à contempler la flamme de la bougie, posée sur la table de la salle commune, et là, les yeux rivés sur ce feu vacillant, je voyais se former une à une des images, formes étranges et composites, animaux de rêves ou gens de connaissance, et je tâchais de traduire de mon mieux le symbole de leurs actes.

« Mes parents, effrayés de tout cela, me traitaient de sorcière, si bien que je restai un laps de temps assez long sans reprendre mes observations favorites.

« Une de mes camarades, à qui je décrivais mes impressions d'enfance, se moqua si fort de moi que, piquée, je lui affirmai, que sur-le-champ, j'allais lui donner une preuve de ma faculté ; ce qui fut fait, à l'étonnement profond de mon amie, qui, ayant exagéré mon mérite, m'attira une foule de demandes de consultations.

« J'ai continué depuis, ajoute Mme Elise, trop heureuse lorsqu'un de mes avertissements peut éclairer une âme en peine, ou prévenir un événement malheureux. »

L. M.

Rêve prophétique du maréchal Vaillant.

« ... Il racontait à un de mes amis que lorsqu'il fut envoyé pour faire le siège de Rome, qu'il n'avait jamais visitée, il partit précipitamment et sans avoir de cartes de la place qu'il était chargé de prendre. Il va sans dire que son esprit était très fortement préoccupé de la mission dont il se trouvait chargé; la nuit venue, il s'endormit dans sa voiture, et alors Rome lui apparut, comme en relief avec ses monuments, ses enceintes, ses bastions, ses redoutes, toutes ses défenses et tous ses défenseurs, non pas sous la forme d'une vision indistincte, mais comme la réalité. Quel Dieu l'avait transporté sur la montagne pour lui faciliter sa tâche par la vue de son ennemi? Il l'ignore, mais il vit tout et très exactement, et il fit son plan d'attaque, auquel il n'eut rien à changer en présence de la Rome réelle; il la reconnut quand il fut sous ses murs: il la savait par cœur, lorsqu'il put y entrer; la vision lui avait été amenée par sa fortune. A une autre époque, nous aurions dit qu'elle lui fut envoyée par la Providence!.. Eternels enfants du XVIIIe siècle, nous détrônons la Providence pour la fortune. »

Le maréchal Vaillant a écrit tout ce que je viens de raconter; après sa mort, ses héritiers le trouvèrent dans ses papiers. (Comte Horace de Viel-Castel : *Mémoires*. Paris, 1884, tome V. p. 59-60.)

Présages concernant Louis XVI et Marie-Antoinette.

Marie-Antoinette était née le 2 novembre 1755, le jour des Morts et du tremblement de terre de Lisbonne. A sa première rentrée dans Versailles, elle fut saluée par le tonnerre et les éclairs, quand le maréchal de Richelieu la reçut au bas du grand escalier. « Fatal augure! » murmura le vieux courtisan. Au sacre, la couronne blessa Louis XVI au front, et quelques gouttes de sang tachèrent le manteau royal.

A TRAVERS LES REVUES

LES PHÉNOMÈNES D'INVULNÉRABILITÉ DES MARABOUTS.

Les *Annales* des Sciences psychiques publient, d'après *La Nuova Parola* de Rome, une curieuse relation, où M. J.-B. Penne, de retour d'un voyage à Tripoli, raconte les entrevues qu'il y a eues avec certains marabouts de ce pays et les intéressants phénomènes dont il fut témoin.

Voici un passage de ce récit, qui rend compte de faits vraiment curieux.

M. Penne demanda et obtint d'assister aux phénomènes que le marabout était à même de provoquer. On convint que le lendemain, quatre heures après le coucher du soleil, c'est-à-dire après le coup du canon vers 10 h. 1/4 du soir, nous serions réunis dans une chambre de l'hôtel *Transatlantique*, où M. Penne était logé, et où il fit d'avance préparer une chambre de manière à ce que les parois fussent absolument nues, et qu'il n'y eût aucune possibilité de mystifications et de trucs.

« A l'heure et à l'endroit fixés, continue M. Penne, arrivèrent six *marabouts*, accompagnés par celui avec lequel j'avais eu mon colloque la veille, que je crois être un sous-chef, et que j'appellerai « deuxième Cheick », ainsi que par un autre qui était leur supérieur et que nous désignerons sous le nom de « premier Cheick ». Ce dernier ne se laissa jamais voir le visage, le gardant enveloppé dans sa *futah*, espèce de drap de coton, avec laquelle ces gens ont l'habitude de s'entourer la tête et la personne. Un seul instant, comme je guettais tous les actes et les mouvements de ce chef des marabouts, je pus apercevoir son visage, qui était celui d'un petit vieillard d'une soixantaine d'années, avec une barbe et des cheveux gris et longs, le regard vif, le front ridé mais serein.

« La chambre était complètement vide et isolée, de sorte qu'elle ne pouvait se prêter à aucun truc, à aucune surprise, et ne contenait aucune cachette.

« On y apportera cinq chaises : quatre marabouts s'assirent ; les deux autres restèrent debout. Sur la cinquième chaise on déposa six poignards à pointe très aiguë ; il y en avait à lames plates, rondes ou carrées. Les manches de bois étaient fixés à la lame ; ils étaient tous de forme cylindrique. Sur la même chaise, on mit encore un sabre et plusieurs clous d'une longueur de 10 centimètres environ. Le sabre était excessivement aiguisé, de sorte qu'il aurait pu couper une feuille de papier par biais.

« Chacun examina à son aise ces objets.

« L'assistance était composée de M. Raphaël Bastianini, chef de bureau de l'agence de la Navigation générale italienne, son frère, son fils, âgé de 19 ans, employés aussi à la Navigation, trois professeurs, le maître et la maîtresse de l'hôtel et d'autres personnes.

« Les deux chefs restaient silencieux et recueillis. A un certain moment l'un des deux — celui avec lequel j'avais eu ma conversation le jour précédent, et qui avait posé sa main sur la flamme de la bougie, celui enfin que nous avons décidé d'appeler deuxième *Cheick* — se mit à réciter des *mantras*, ou oraisons jaculatoires, avec des aspirations et des expirations, tandis que le premier Cheick marmottait lui aussi des prières, toujours caché sous son voile, et distribuait des ordres et des instructions à ses camarades ou élèves.

« Ayant échangé un signe d'intelligence avec le premier Cheick, le second Cheick se leva, prit un poignard, s'en introduisit la pointe dans la bouche, et lui fit traverser sa joue gauche, de manière à ce que la pointe sortît à l'extérieur. Pas une goutte de sang ne jaillit ; le marabout ne démontra aucun indice de souffrance. Il prit un autre poignard et répéta la même opération dans la joue droite, de façon que les deux poignards se croisaient dans la bouche avec leur manche respectif. Il s'enfonça un troisième poignard dans la gorge, de gauche à droite, la traversant d'un côté à l'autre. Un quatrième fut enfoncé dans l'avant-bras gauche ; enfin, avec le cinquième poignard, il traversa l'avant-bras droit. Avec ces cinq armes plantées dans les chairs, il se présenta à chacun de nous pour la vérification et chacun put examiner et contrôler librement la réalité des poignards et de la chair traversée par ces derniers. Sur un signe de nous, le marabout se mit à extraire les deux poignards de la bouche, le troisième de la gorge et les deux autres des bras sans qu'il en sortît une seule goutte de sang *et qu'il restât la moindre trace de*

blessure. Dans les bras seulement, on vit deux petits signes comme des ecchymoses.

« Un autre marabout prit un des cinq poignards et, se découvrant le ventre, plutôt adipeux, il se le traversa de haut en bas, et le laissa ainsi enfoncé dans les chairs pour que chacun pût voir, observer, examiner et toucher à son aise pour se convaincre que le fait était réel, et qu'il n'y avait ni truc, ni tromperie, ni hallucination possible. Enfin quelqu'un dit : « Assez » ; alors il ôta le poignard, que chacun de nous se mit en devoir d'examiner ainsi que la peau du marabout percée de part en part. Mais le poignard ne portait aucune trace de sang et pas une goutte n'en sortit de la chair, il ne resta qu'une légère indication, comme d'ecchymose. Nous observâmes que beaucoup de ces sortes de signes s'apercevaient sur le ventre de cet individu. Comme nous l'interrogions sur ce sujet, il répliqua que, dans la mosquée, il s'adonnait tous les vendredis à cet exercice.

« Ce même marabout prit ensuite un à un les clous qui avaient été posés sur la chaise, et, à la vue et en présence de tous, en les tenant suspendus avec deux doigts sur la bouche ouverte, il les laissa tomber dedans en faisant ensuite un petit mouvement de la gorge, comme s'il avait à peine avalé un peu de salive. Il répéta cette action jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de clous sur la chaise. Ainsi les clous disparurent tous dans le gosier de ce prodigieux mangeur. Je fis chercher encore d'autres clous dans l'auberge, où l'on en trouva de plus gros et plus longs ; l'un d'eux mesurait presque un pied, et autant on en apportait, autant le marabout en avalait avec la plus grande désinvolture, disant lui-même : *Apporte, apporte même 2, 3, 4 kilogrammes ; je les mange tous. Si tu as des vipères, serpents, scorpions, donne-les-moi, je les mange aussi.*

« Il est à noter que cet individu disait plusieurs paroles en italien, qu'il avait apprises au service du Consul d'Italie.

« Il est aussi remarquable, à ce que l'on me dit, et qu'il ne contesta pas, que cet avaleur de fer et de serpents a peur des lézards et des caméléons, si bien qu'il aurait suffi de lui montrer un inoffensif caméléon pour lui faire prendre la fuite.

« Tous ces exercices étaient faits en pleine lumière, sans aucune préraration théâtrale. Les bras du marabout étaient nus, ainsi que sa gorge et sa poitrine, car tel est leur costume, et parce que la température de Tripoli à cette époque (5 nov. 1905) était aussi chaude que celle de Rome pendant l'été.

« Même, l'un de nous observa aussi la bouche et la gorge du marabout pour s'assurer que ces clous n'y étaient pas restés, ce qui d'ailleurs était matériellement impossible, sans que nous nous en aperçussions et sans qu'il fût empêché de parler, s'il avait eu tous ces gros clous (plus d'une douzaine) dans la bouche et dans le gosier. Quand je lui demandai de quelle façon il aurait rendu ces clous, il me répondit qu'il ne s'en serait pas même aperçu, parce que lorsqu'ils étaient entrés dans sa bouche, ils devenaient comme une goutte d'eau.

« Un troisième marabout prit un poignard et se l'enfonça dans l'orbite supérieur de l'œil droit. Pour l'y faire mieux pénétrer, il se mit à pousser le manche rond, en le faisant tourner comme un moussoir dont on se sert pour le chocolat.

« Il resta avec le poignard enfoncé dans l'œil jusqu'à ce que je vienne le lui enlever moi-même, en constatant qu'il avait pénétré d'une profondeur de plus d'un doigt, c'est-à-dire 7 ou 8 centimètres.

« La pointe du poignard, comme purent le vérifier tous les assistants, n'était pas ensanglantée, ni même mouillée d'aucune humeur, et l'œil de l'individu ne présentait aucune trace de blessure ou de douleur ; il était en état normal.

« Le deuxième Cheick encore se retira dans le fond de la chambre, se mit le ventre à nu, prit le sabre et se le fit courir d'un côté à l'autre de la bouche. Puis, en disant des paroles incompréhensibles et en sautant, il commença à se donner de forts coups de sabre sur le ventre. A notre demande de se donner des coups de taille, et de faire courir en avant et en arrière le sabre, en appuyant avec la lame sur la chair, il s'exécuta. Comme nous lui ordonnions de finir, on examina la lame, qui se trouva, comme auparavant, très tranchante : sur le ventre du marabout, nous ne trouvâmes aucune coupure, mais seulement deux lignes légèrement rouges, toujours comme des ecchymoses, ou comme une marque laissée par un étroit lien, une petite ficelle par exemple.

« Ayant appris par l'un des spectateurs qu'au « jour des marabouts » on vit l'un d'eux entrer publiquement dans un four ardent, et en sortir sain et sauf, après quelque temps, en apportant avec lui un objet qui cuisait dans le même four, je demandais au second Cheick s'ils auraient été capables de reproduire un phénomène semblable ; par exemple, marcher ou rester nus sur la braise ou parmi les flammes ou bien mettre leurs habits dans le feu sans qu'ils se brûlent, etc.

« Il me répondit qu'ils ne se trouvaient pas préparés pour ces phénomènes. Mais après s'être consultés entre eux, ils firent apporter une petite serviette et une assiette d'huile. Déchirant la serviette en plusieurs bandelettes, ils les chiffonnèrent ensemble, puis ils les firent imbiber d'huile et les allumèrent.

« Ainsi allumées, ils se les introduisirent dans la bouche, en la tenant ouverte, de manière à ce que chacun de nous pût voir facilement la flamme, qui paraissait une petite fournaise ardente, d'où il sortait de la fumée. Cette fumée alla dans la gorge de l'un des marabouts, ce qui le fit tousser plusieurs fois.

« A mon ordre : « Assez », ils ôtèrent les morceaux de serviette allumés de leur bouche. En observant celles-ci, nous pûmes voir qu'elles se trouvaient humides et fraîches comme si aucun feu n'y avait été ; la barbe et les moustaches n'avaient aucunement été brûlées en introduisant et en extrayant la flamme de la bouche.

« Après cela, la séance fut close. Nous fûmes tous surpris de ce que nous avions vu, et spécialement ceux qui vivaient à Tripoli depuis plus de vingt ans, sans n'avoir jamais vu et observé de près ces phénomènes, dont ils avaient si souvent entendu parler, et qu'ils avaient même entrevus le jour de la *fête des marabouts*, et sans y avoir jamais attaché d'importance, les attribuant à de la magie, à du charlatanisme, à de l'hallucination ou quelque chose de pire et les croyant produits par des fanatiques et des obsédés, qui ne méritaient aucune considération ou étude. »

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. Jean Gainche, 15, rue de Verneuil.
Téléphone 724-78.